



**PROJET ÉOLIEN DE LA CÔTE DE L'ORME
COMMUNE DE FRAILLICOURT (08)**

Dossier de Demande d'Autorisation Environnementale

Expertise paysagère, patrimoniale et touristique





Agence
Hauts-de-France
(siège social)



Agence
Grand-Est



Agence
Ile-de-France



Agence
Seine-Normandie



Agence
Auvergne
Massif-Central



Agence
Val-de-Loire



Agence
Bourgogne
Franche Comté



Agence
Sud



Agence
Belgique

Agir pour l'avenir
de vos projets

auddice.com



1/ Méthodologie

La campagne des prises de vue et le montage des simulations ont été effectués par [ENERGIE TEAM](#), selon les étapes méthodologiques exposées ci-après (source Energie team), à l'aide du logiciel WindPRO :

1. Réalisation des clichés sur le terrain : les photographies sont réalisées avec un appareil photo reflex numérique Canon 1100D équipé d'un objectif 55 mm. La focale utilisée est 35 mm (équivalent à 50 mm en argentique), ce qui correspond à la perception de l'œil humain (absence de déformation de la perspective). Pour chaque point de vue, 5 photos minimum sont prises. La position de la prise de vue est pointée au GPS.

2. Assemblage et retouche photo des clichés en panoramiques (Adobe Photoshop).

3. Paramétrage du projet éolien dans le logiciel WindPRO qui est un logiciel de référence de l'industrie éolienne permettant notamment de faciliter la réalisation des photomontages.

4. Création du projet, intégration des fonds cartographiques et du fond topographique, intégration des éoliennes du projet et des projets connus (parcs en services et accordés ou ayant reçu un avis de l'Autorité Environnementale) dans un périmètre correspondant à l'aire d'étude éloignée. La localisation précise des éoliennes est donc renseignée.

5. Intégration des prises de vue dans le logiciel windPRO : chaque vue panoramique est positionnée dans le module cartographique à partir des coordonnées GPS. Il en est de même de chaque point de repère (éoliennes existantes, bâti, mât, château d'eau, arbre, relief, etc.).

6. Création des simulations graphiques pour le projet éolien : la connaissance de l'azimut du projet par rapport à la prise de vue permet de situer le projet. Les repères du paysage sont également utilisés en tant que points de calage pour positionner précisément les éoliennes dans le panorama. Les éoliennes sont toujours simulées avec le rotor face à l'observateur, de plus, leur couleur et leur luminosité sont ajustées afin de simuler l'impact maximal. Dans le cas où les éoliennes du projet ne sont pas visibles, une représentation en couleur rouge (esquisse) est réalisée pour les localiser sur les photomontages malgré tout mais cette esquisse n'est pas conservée sur les vues équiangulaires. Lorsqu'au moins un bout de la pale est visible, une flèche pleine indique la localisation de l'éolienne et dans le cas où la totalité de l'éolienne est non visible (cachée derrière la topographie, le bâti ou la végétation), c'est une flèche pointillée qui positionne l'éolienne.

7. Enfin, concernant les parcs et projets à l'intérieur du périmètre de l'aire d'étude éloignée, seuls les parcs ou projets dont au moins une éolienne est visible sont simulés pour chaque point de vue.

8. Réalisation des vues équiangulaires : ces vues permettent de rendre compte sur le papier de la scène paysagère telle que perçue par l'œil humain dans sa composante verticale à une distance d'observation donnée. Elles permettent d'apprécier le gabarit des éoliennes en vision « réelle » lorsque la planche du photomontage est imprimée au format A3 et tenue à 40 cm de l'œil.

9. Réalisation de planches de présentation des photomontages : ces planches comprennent, en plus des photomontages panoramiques et réalistes, une carte de localisation pour chaque photomontage, des informations techniques sur le photomontage, notamment : coordonnées GPS en Lambert 93, distance à l'éolienne la plus proche et la plus éloignée, date et heure de la prise de vue, azimut du panorama, ...

2/ Choix des points de vue

Le choix des prises de vue pour la réalisation des photomontages s'appuie à la fois sur les observations de terrain et sur les conclusions de l'état initial qui ont permis de mettre en exergue les principales sensibilités du territoire.

Au total, [46 photomontages](#) ont été réalisés dans le cadre de ce projet.

Les vues ont été choisies afin de mesurer la perception ou l'absence de perception du projet :

- vis-à-vis des paysages sensibles,
- vis-à-vis des édifices et sites inscrits ou classés,
- depuis les lieux de vie exposés,
- depuis les axes de découverte les plus fréquentés ou offrant le plus de vue vers le site,
- vis-à-vis des covisibilités éventuelles avec les éléments du paysage et les parcs éoliens environnants.

Les vues les plus pénalisantes pour le projet (vues les plus ouvertes, franges de villages et habitations les plus exposées, covisibilités les plus importantes, points de vue tournés vers le projet, etc.) ont été recherchées afin d'analyser les impacts maximaux du projet éolien sur les éléments paysagers et patrimoniaux les plus sensibles déterminés dans l'état initial.

La période de réalisation des prises de vue s'est déroulée en [juillet 2022](#).

Les tableaux suivants présentent les différents points de vue du carnet de photomontages :

N°	LOCALISATION	INTÉRÊT(S)					DISTANCE AU PROJET (éolienne la plus proche)	SENSIBILITÉ INITIALE IDENTIFIÉE
		PAYSAGE	PATRIMOINE	LIEU DE VIE	ROUTE	CUMUL		
1	Depuis le centre de Fraillicourt			X	X		2450m	Forte
2	Depuis le parvis de l'église de Fraillicourt		X	X			2500m	Forte
3	Depuis l'entrée ouest de Fraillicourt	X		X	X		2450m	Forte
4	Depuis la sortie nord de Fraillicourt			X	X		1900m	Forte
5	Depuis le nord de Fraillicourt	X			X		1250m	Forte
6	Depuis les abords de la RD978	X			X	X	2400m	Modérée
7	Depuis les abords du hameau de Forest			X			6800m	Faible
8	Depuis les abords de Vaux-lès-Rubigny			X		X	2000m	Forte
9	Depuis le parvis de l'église de Vaux-lès-Rubigny			X			2200m	Forte
10	Entre Rubigny et le hameau de Wadimont	X		X			3250m	Forte
11	Depuis l'est de Wadimont	X		X		X	3900m	Forte
12	Depuis la sortie de Chaumont-Porcien	X		X			7400m	Faible
13	Depuis la chapelle Saint-Berthould	X	X				8100m	Modérée à faible
14	Depuis la RD946 au sud de Fraillicourt	X			X	X	4000m	Forte
15	Depuis la sortie de Renneville	X			X		3000m	Forte
16	Depuis l'église de Berlise			X			3800m	Faible
17	Depuis l'église de Noircourt		X	X			4650m	Faible
18	Depuis la RD815 vers Rozoy-sur-Serre				X	X	1650m	Faible
19	Depuis la chapelle de Rozoy-sur-Serre	X	X	X	X		3400m	Modérée
20	Depuis le sud de Rozoy-sur-Serre			X			3000m	Modérée
21	Depuis la RD977	X			X	X	4050m	Modérée
22	Depuis les abords de Rouvroy-sur-Serre			X			3750m	Faible
23	Depuis le village d'Archon		X	X			6250m	Modérée

N°	LOCALISATION	INTÉRÊT(S)					DISTANCE AU PROJET (éolienne la plus proche)	SENSIBILITÉ INITIALE IDENTIFIÉE
		PAYSAGE	PATRIMOINE	LIEU DE VIE	ROUTE	CUMUL		
24	Depuis le nord du village d'Archon	X				X	7350m	Faible
25	Depuis le GR122	X	X	X			7000m	Modérée
26	Depuis l'église de Grandrieux		X	X			5250m	Faible
27	Depuis les abords de Grandrieux	X				X	5150m	Faible
28	Depuis les abords de Résigny	X				X	6300m	Faible
29	Depuis le hameau de Mainbressy			X		X	5200m	Faible
30	Depuis la sortie de Rocquigny	X		X			6150m	Faible
31	Depuis les abords de Soize	X		X			5300m	Faible
32	Depuis la sortie de Raillimont	X		X	X		1600m	Modérée
33	Depuis les abords de Le Thuel	X			X	X	6350m	Faible
34	Depuis la sortie de Montloué	X					5450m	Faible
35	Depuis les abords de Logny-lès-Chaumont sur la RD2	X			X		7650m	Faible
36	Depuis la RD978	X			X	X	7300m	Modérée
37	Depuis la butte de Marlemont	X					16150m	Faible
38	Depuis les Monts de Séry	X				X	17150m	Faible
38bis	À l'arrière des Monts de Séry	X				X	17500m	Faible
39	Depuis la RD946 à proximité de Rethel	X			X	X	20750m	Faible
40	Depuis l'Arbre Carafe	X				X	20000m	Faible
41	Depuis la RD966 en sortie de la forêt Val-Saint-Pierre	X			X	X	13500m	Faible
42	Depuis les abords de Plomion	X	X	X			16400m	Faible à modérée
43	Depuis la RD5	X			X		14450m	Faible
44	Depuis la vallée de la Serre	X					9000m	Faible
45	Depuis le sud d'Hannogne	X				X	10300m	Faible
46	Depuis la RD946 près de Remaucourt	X			X	X	12250m	Faible

Parc éolien de la Côte de l'Orme (08)

Expertise paysagère

Implantation du projet de parc éolien à l'échelle de l'aire d'étude éloignée

Projet

⊗ Eolienne projetée

Aire d'étude

Zone d'Implantation Potentielle (ZIP)

Aire d'étude immédiate (500 m)

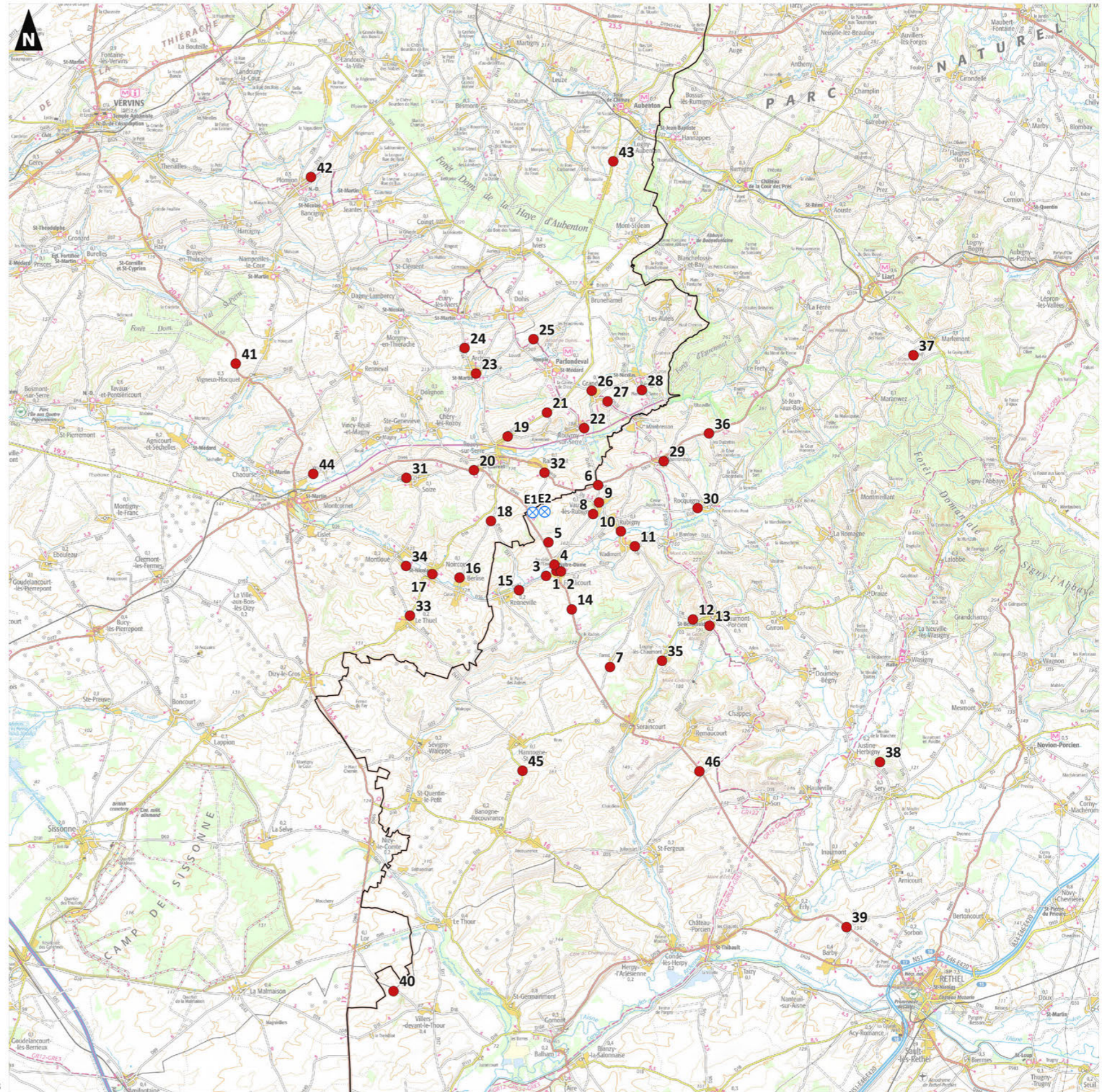
Aire d'étude rapprochée

Aire d'étude éloignée

Limites administratives

— Limite communale

— Limite départementale



Parc éolien de la Côte de l'Orme (08)

Expertise paysagère

Situation des photomontages dans la composition paysagère vis-à-vis du patrimoine

Projet

- Eolienne projetée
- Localisation des points de vue

Aires d'étude

- Zone d'Implantation Potentielle (ZIP)
- Aire d'étude immédiate (500 m)
- Aire d'étude rapprochée
- Aire d'étude éloignée

Paysages

- Cours d'eau
- Vallée de l'Aisne et du canal des Ardennes

Paysages de la Thiérache

- Thiérache bocagère
- Basse Thiérache
- les Vallonnements et Plateau des Pothées
- les Clairières sud

Paysages agricoles de Champagne

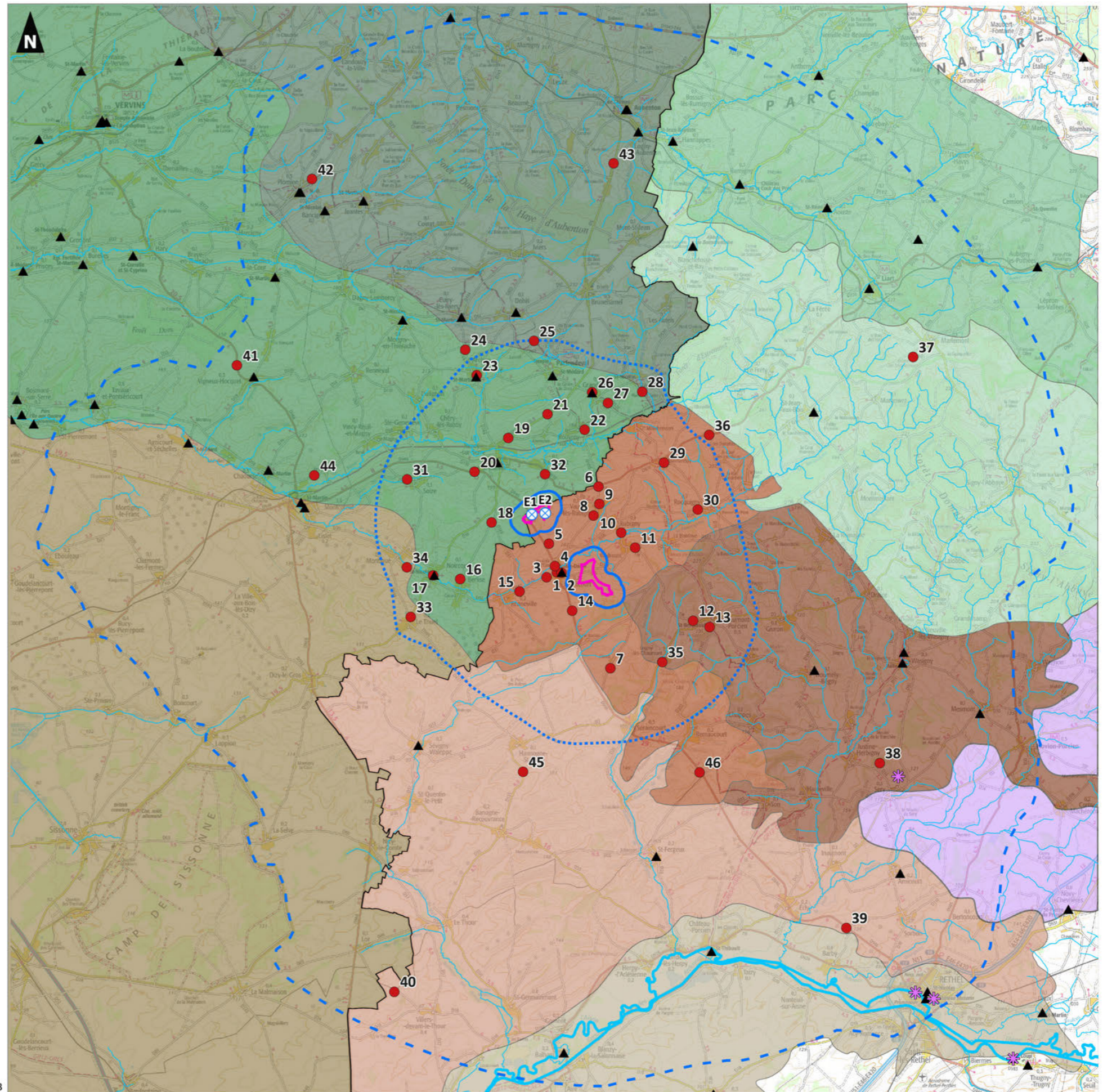
- Plaine de grandes cultures - Marlois Porcien
- Vallée de l'Aisne

Paysages du Porcien

- le Bas Porcien bocager
- le Haut Porcien
- le Bas Porcien collinaire
- Glacis de la crête de Poix

Monuments Historiques et sites protégés

- Monuments Historiques
- Sites inscrits au titre du Code de l'Environnement



Photosimulation 01 : Depuis le centre de Fraillicourt

État initial - Vue panoramique 120 °



RD946

Commentaire paysager :

Le village de Fraillicourt s'inscrit au sud de la zone d'implantation, au creux d'un vallon marquant le passage de la Malacquoise, dans une situation de faible encaissement dans le paysage. Cette situation, associée à la traversée du tissu urbain par la RD946 induit des relations particulières dans son environnement proche. Selon la situation de l'observateur par rapport au village, le regard porte plus ou moins sur le projet éolien envisagé et peut induire des relations particulières du tissu urbain avec son environnement proche.

L'observateur se situe ici au centre du village, sur la RD946. Le tissu urbain cadre le regard vers le secteur d'implantation du projet éolien, dans l'axe de la RD946. À sa droite, il peut apercevoir hors cadre du panorama, le clocher de l'église protégée de Fraillicourt.

Même si l'encaissement du village reste faible, il peut s'avérer suffisant pour écourter l'horizon paysager au plateau marquant la fin de la vallée. C'est le cas depuis le centre du village avec un moutonnement des terres réduisant la portée du regard sur le plateau agricole au-delà. La présence de végétation dans les jardins et les habitations, apportent des éléments supplémentaires filtrant les vues vers le paysage extérieur.

Le projet se situe sur la limite de la vallée et du territoire communal, au niveau de la ligne de crête du plateau. Le projet se perçoit au travers de l'ouverture créée par la route. En se situant au centre de la RD946, le projet est perceptible en arrière-plan dans un rapport d'échelle condensé sur le village. Avec le tissu urbain, le cœur du village ne peut percevoir le projet. Celui-ci reste toutefois récurrent dans le champ visuel du village.

L'impact du projet est jugé **FAIBLE**, au regard de la perception limitée et excentrée de la perspective de la route.

Localisation de la prise de vue



- Éoliennes :
- Construites
 - Acceptées
 - Du projet

1 : 50 000

Simulation avec le projet - Vue panoramique 120°



«Distance à l'éolienne la plus proche : 2 450 m (E1)

Distance à l'éolienne la plus éloignée : 2 450 m (E2)

Azimut : 344°

Position : X=783889 Y=6952615 Z=140 m

Date de prise de vue : 7 juillet 2022»

Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 50 cm entre l'œil et la photo)



Angle : ± 50°



Angle : $\pm 50^\circ$

Angle total de la vue : $\pm 100^\circ$ (feuille gauche et droite)

État initial - Vue panoramique 120 °



Commentaire paysager :

Au sein du tissu urbain de Fraillicourt se trouve son église inscrite au titre des Monuments Historiques. Sa situation légèrement en surplomb dans le village permet d'identifier facilement son toit et son clocher dans le paysage environnant, surtout au nord de la vallée de la Malacquoise. Le parvis est tourné vers le village et s'ouvre en direction de la zone d'implantation.

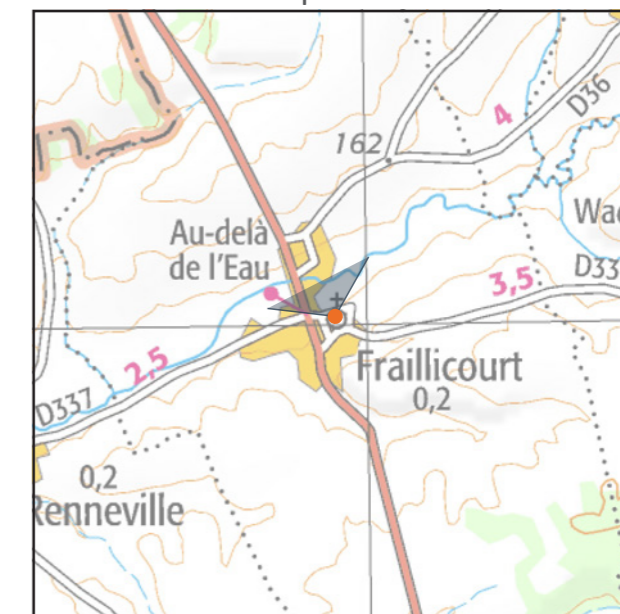
Depuis le point de vue de l'observateur, une partie du projet se rend visible au travers du tissu urbain en raison du bâti lâche et d'une percée dans la végétation. L'éolienne E2 se trouve quant à elle à l'arrière d'une habitation et de la végétation permettant d'identifier seulement ses pales.

L'encaissement du village reste faible. De plus, l'église se situe sur la limite sud de la vallée conduisant à un léger surplomb sur les habitations. Cette situation facilite une perception sur l'éolienne E1. Une relation visuelle se crée entre le projet et l'église protégée. Leur situation respective peut conduire à des covisibilités depuis des points de vue extérieurs au village de Fraillicourt.

Avec l'éloignement et la hauteur des éoliennes, le projet ne donne pas un effet de surplomb sur le bâti. Une partie de la végétation arborée de la vallée de la Malacquoise filtre les perceptions sur les éoliennes, favorisant leur intégration dans l'arrière-plan paysager.

L'impact du projet est jugé **FAIBLE**, au regard de la perception d'une seule éolienne du projet depuis le parvis de l'église protégée.

Localisation de la prise de vue



- Éoliennes :
- Construites
 - Acceptées
 - Du projet

1 : 50 000

Simulation avec le projet - Vue panoramique 120°



«Distance à l'éolienne la plus proche : 2 500 m (E1)
Distance à l'éolienne la plus éloignée : 2 500 m (E2)
Azimut : 333°
Position : X=784059 Y=6952624 Z=147 m
Date de prise de vue : 7 juillet 2022»

église protégée de Fraillicourt



Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 50 cm entre l'œil et la photo)



Angle : $\pm 50^\circ$



Angle : $\pm 50^\circ$

Angle total de la vue : $\pm 100^\circ$ (feuille gauche et droite)

Photosimulation 03 : Depuis l'entrée ouest de Fraillicourt

État initial - Vue panoramique 120 °



Parc éolien
de La Hotte

RD337
à l'entrée de Fraillicourt

Commentaire paysager :

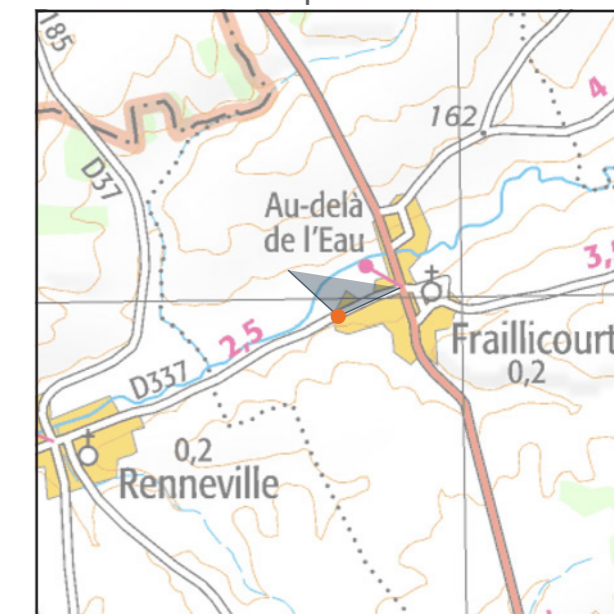
Depuis l'entrée ouest de Fraillicourt, on identifie les petits rebords de la vallée de la Malacquoise. Le village se trouve au croisement entre la RD946 et la RD337 au cœur de la vallée dont le cours d'eau divise le village. Avec un développement urbain regroupé autour de ce croisement. Les extensions latérales sont limitées par la vallée et les terres agricoles qui remontent sur le plateau. Depuis ce point de vue, le champ visuel s'ouvre sur la vallée où la silhouette villageoise est accompagnée par les parcelles agricoles des rebords du plateau. Aucune vue n'est identifiée au-delà.

Le contexte éolien actuel est davantage développé à l'arrière de l'observateur. On identifie faiblement le parc éolien de la Hotte en arrière-plan du village. Le projet envisagé contribue à appuyer la présence de l'éolien dans le cadre paysager du village, du fait des éoliennes implantées sur le secteur nord. Toutefois, l'implantation retenue opère un regroupement des éoliennes, dans un nombre restreint avec un léger retrait du projet par rapport au village. Le projet s'inscrit dans une échelle visuelle réduite, minimisant son emprise spatiale et permettant de conserver un horizon paysager dégagé.

La ripisylve qui borde la Malacquoise agit comme un filtre visuel sur le projet. Le long de la RD337, les perceptions sur les éoliennes varient et elles se trouvent facilement à l'arrière du plan paysager, dans un rapport d'échelle en faveur de la composition paysagère. Sur ce point de vue, l'éolienne E2 n'est visible qu'au travers de ces pales.

L'impact du projet est jugé **FAIBLE**, en regard de la faible prégnance des éoliennes dans le paysage de la vallée.

Localisation de la prise de vue



1 : 50 000

Simulation avec le projet - Vue panoramique 120°



«Distance à l'éolienne la plus proche : 2 450 m (E1)

Distance à l'éolienne la plus éloignée : 2 600 m (E2)

Azimut : 9°

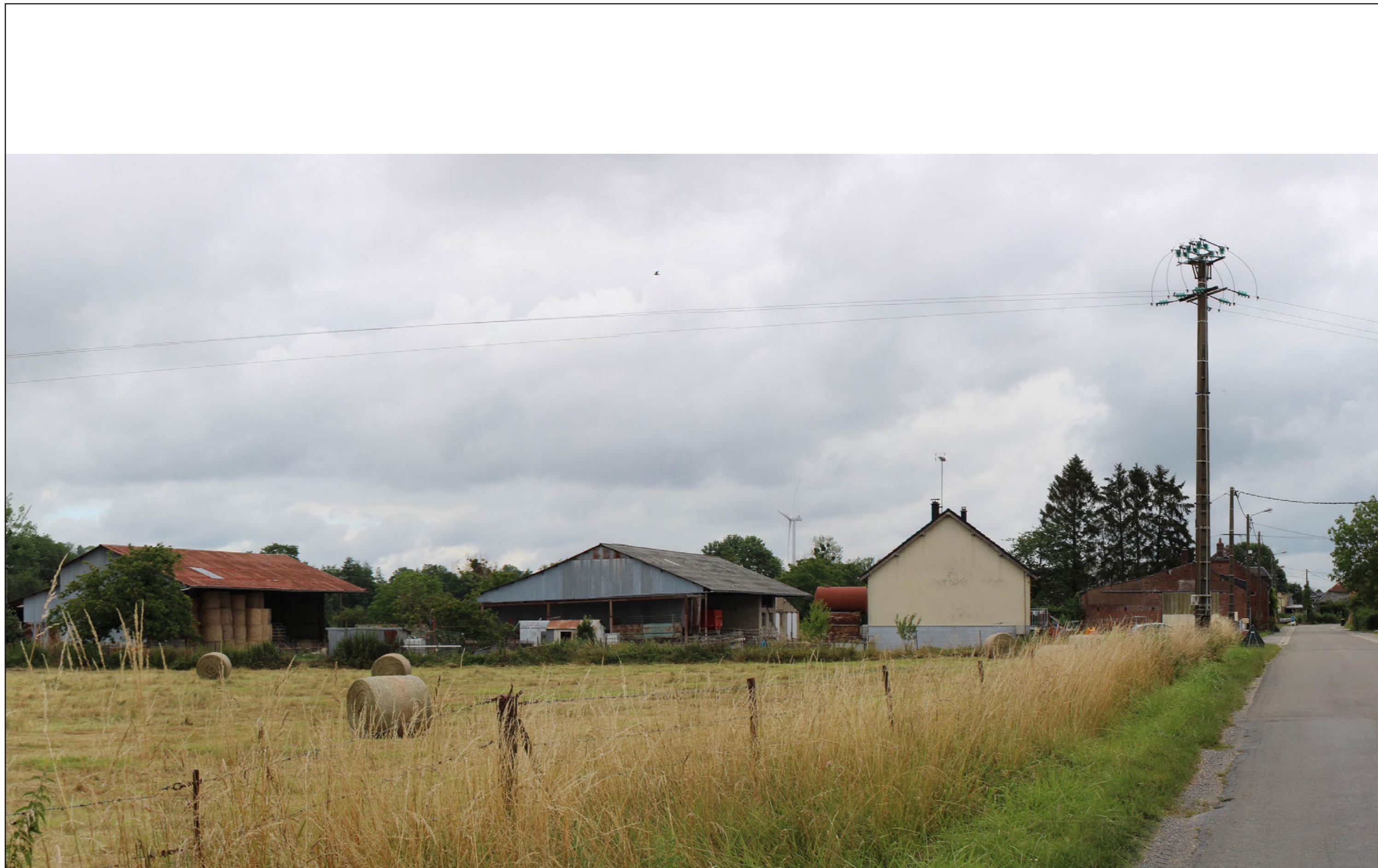
Position : X=783454 Y=6952445 Z=137 m

Date de prise de vue : 7 juillet 2022»

Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 50 cm entre l'œil et la photo)



Angle : $\pm 50^\circ$



Angle : $\pm 50^\circ$

Angle total de la vue : $\pm 100^\circ$ (feuille gauche et droite)

État initial - Vue panoramique 120 °



RD946

Commentaire paysager :

Après avoir traversé la Malacquise, en direction du nord sur la RD946, le village de Fraillicourt se poursuit par le lieu-dit Au-delà de l'Eau. Sur cette sortie nord, les habitations remontent progressivement sur le plateau. La RD946 poursuit sa route en direction de la ligne de crête et du projet.

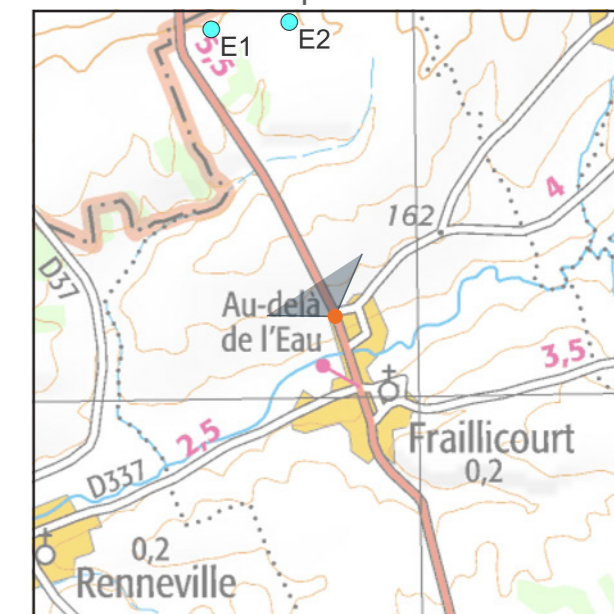
Le champ visuel se dégage en partie sur les terres cultivées qui bordent les habitations. La ligne de crête au nord de la vallée marque l'horizon et ne permet pas de percées visuelles au-delà. La présence de végétation dans les jardins et les habitations, apporte des éléments supplémentaires filtrant les vues vers le paysage extérieur.

Le projet se situe en retrait de la vallée et du territoire communal, au niveau de la deuxième ligne de crête du plateau au nord du village. Le projet se perçoit au travers de l'ouverture créée par la route et prolongée par les cultures. En se situant au centre de la RD946, le projet est perceptible en arrière-plan du village dans le prolongement d'une ligne de fuite depuis la RD946.

L'éolienne E2 se trouve décalée par rapport à l'axe de la route et suit le prolongement du parc éolien de la Hotte. Pour la première éolienne, celle-ci s'avance sur la RD946 avec un rapport d'échelle en faveur de l'éolienne qui surplombe l'horizon.

L'impact du projet est jugé **MODÉRÉ**, par la prégnance de l'éolienne E1 dans la continuité de la RD946.

Localisation de la prise de vue



1 : 50 000

Simulation avec le projet - Vue panoramique 120°



«Distance à l'éolienne la plus proche : 1 900 m (E1)

Distance à l'éolienne la plus éloignée : 1 950 m (E2)

Azimut : 327°

Position : X=783716 Y=6953099 Z=149 m

Date de prise de vue : 7 juillet 2022»

Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 50 cm entre l'œil et la photo)



Angle : $\pm 50^\circ$



Angle : $\pm 50^\circ$

Angle total de la vue : $\pm 100^\circ$ (feuille gauche et droite)

État initial - Vue panoramique 120 °

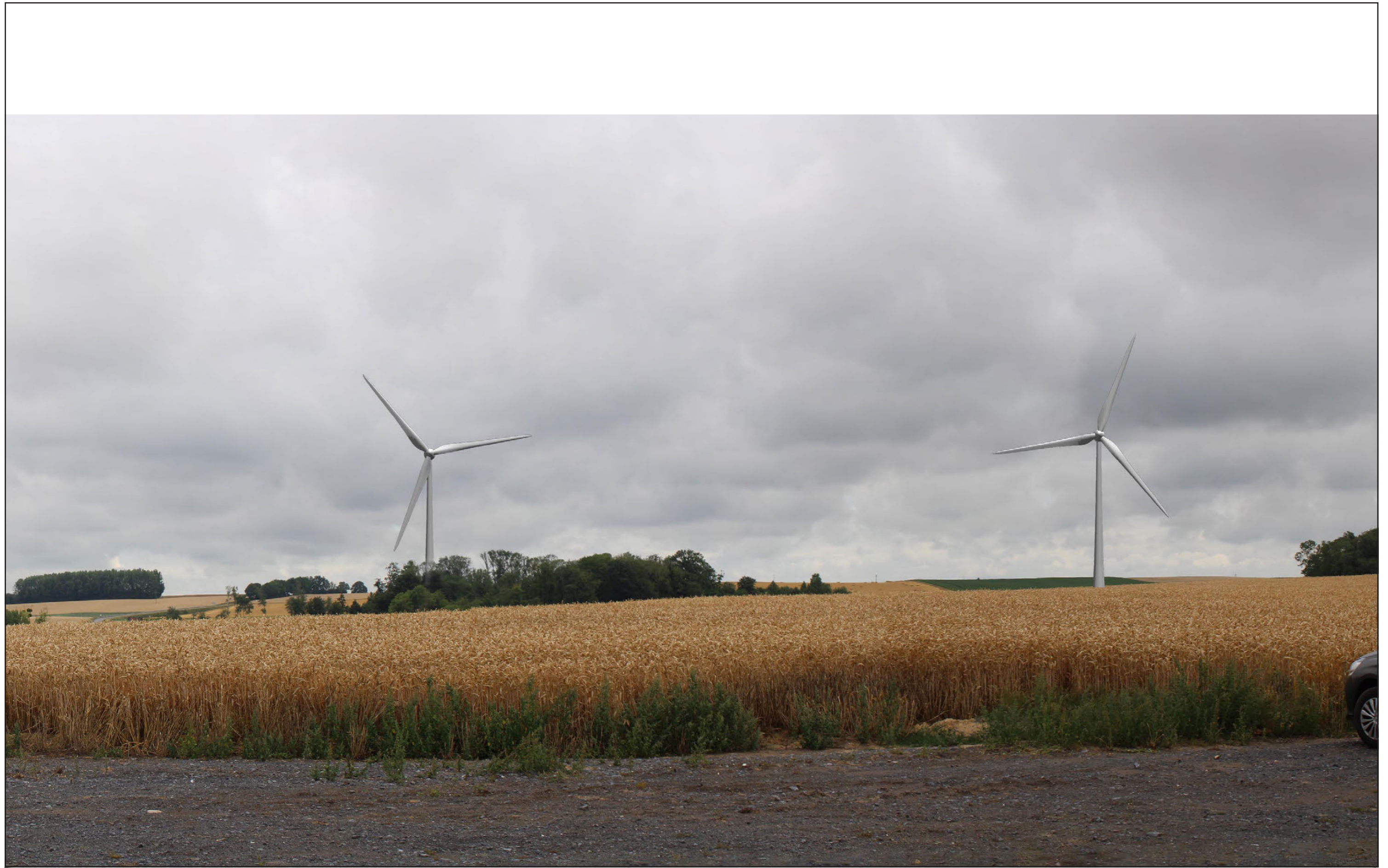


RD946

Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 50 cm entre l'œil et la photo)



Angle : $\pm 50^\circ$



Angle : $\pm 50^\circ$

Angle total de la vue : $\pm 100^\circ$ (feuille gauche et droite)

État initial - Vue panoramique 120 °



Commentaire paysager :

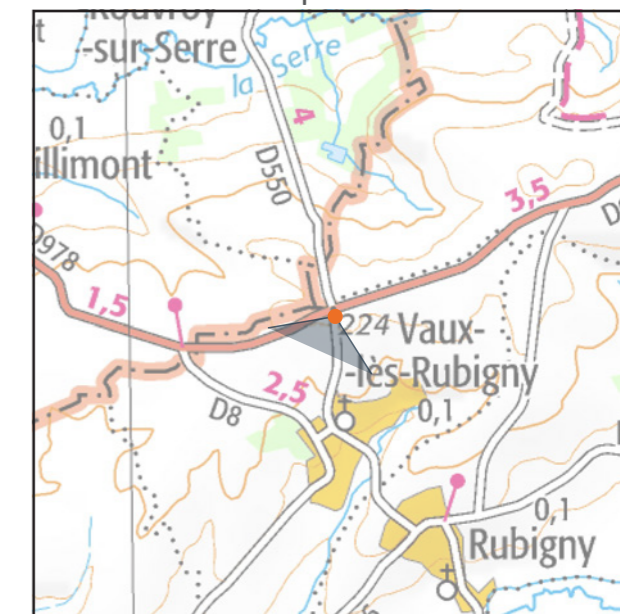
La RD978 est un axe principal de circulation autour du projet. Il suit un axe est-ouest et suit une ligne de crête au sud de la vallée de la Serre. Sa position conduit à de larges ouvertures visuelles autant vers le nord (vallée de la Serre) que vers le sud en direction des plateaux agricoles. Les villages comme Vaux-lès-Rubigny se concentrent dans les vallées depuis ce point de vue. Ainsi la silhouette villageoise n'est pas ou peu perceptible.

En direction du sud, le contexte éolien dense des plateaux du Porcien est largement perceptible et forme un front éolien au-delà des boisements présents. L'amplitude de l'horizon paysager permet au regard de porter sur les différents parcs à plus de 6km. Le projet envisagé, plus proche, se place quasiment dans le premier plan, venant couronner la ligne topographique.

Les parcs éoliens de Thiérache et de la Hotte sont implantés à l'avant du projet. Ils prolongent le front éolien jusqu'à la RD978. Depuis ce point de vue, l'éolienne E1 prend la ligne de fuite d'une éolienne du projet de Thiérache auquel s'ajoute l'éolienne E2 à leurs côtés. Cette implantation a tendance à favoriser l'insertion du projet et à ne pas ouvrir de nouvel angle de visibilité. Le projet se situe aussi à distance des vallées, atténuant sa prégnance visuelle.

L'impact du projet est jugé **FAIBLE**, par l'insertion du projet à l'arrière du contexte éolien mais tout en gardant la proximité avec la RD978.

Localisation de la prise de vue



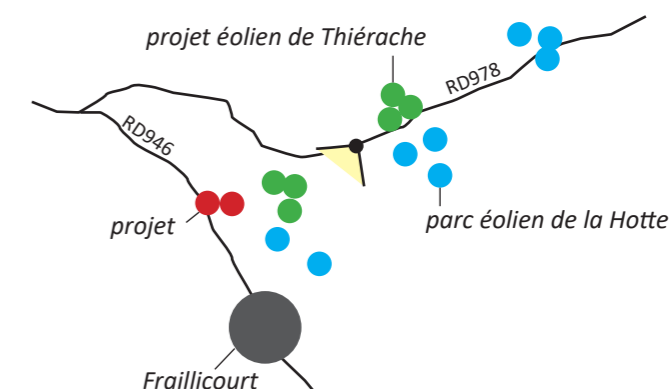
- Éoliennes :
- Construites
 - Acceptées
 - Du projet

Simulation avec le projet - Vue panoramique 120°



«Distance à l'éolienne la plus proche : 2 400 m (E2)
Distance à l'éolienne la plus éloignée : 3 000 m (E1)
Azimut : 204°
Position : X=785574 Y=6956120 Z=230 m
Date de prise de vue : 7 juillet 2022»

contexte éolien sur le nord de la Malacquoise



Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 50 cm entre l'œil et la photo)



Angle : $\pm 50^\circ$



Angle : $\pm 50^\circ$

Angle total de la vue : $\pm 100^\circ$ (feuille gauche et droite)

Photosimulation 07 : Depuis les abords du hameau de Forest

État initial - Vue panoramique 120 °



↑
*route entre Forest et la
RD946*

Commentaire paysager :

Le hameau de Forest s'est implanté au cœur des plateaux agricoles, où les vues s'étendent dans l'horizon. La silhouette villageoise et les bâtiments agricoles marquent le paysage agricole et s'accompagne d'une végétation arborée dense autour des habitations. L'horizon en direction du projet est coupé par des massifs boisés qui marquent le rebord d'un vallon.

L'implantation du hameau et des éoliennes sur un profil altimétrique équivalent conduit à la perception du projet depuis l'entrée de Forest. Toutefois, la végétation arborée agit comme un filtre visuel et coupe la base des deux éoliennes. Leur prégnance visuelle dans le paysage est réduite et apparaît faiblement dans l'arrière-plan.

Le projet s'implante dans un nouvel angle de perception autour du village. La végétation autour des habitations peuvent ajouter un filtre visuel en direction du projet. Les parcs de la Hotte et de Thiérache se retrouvent masquées à l'arrière du bâti. Derrière et vers la gauche de l'observateur, un contexte éolien déjà dense est présent dans les alentours.

L'impact du projet est jugé **FAIBLE**, en raison d'une perception peu notable des éoliennes projetées.

Localisation de la prise de vue



1 : 50 000

Simulation avec le projet - Vue panoramique 120°



«Distance à l'éolienne la plus proche : 6 800 m (E2)
Distance à l'éolienne la plus éloignée : 6 850 m (E1)
Azimut : 4°
Position : X=786046 Y=6948749 Z=176 m
Date de prise de vue : 7 juillet 2022»

végétation arborée aux
abords de Forest



Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 50 cm entre l'œil et la photo)



Angle : $\pm 50^\circ$



Angle : $\pm 50^\circ$

Angle total de la vue : $\pm 100^\circ$ (feuille gauche et droite)

État initial - Vue panoramique 120 °



↑
route en direction de Fraillicourt

Commentaire paysager :

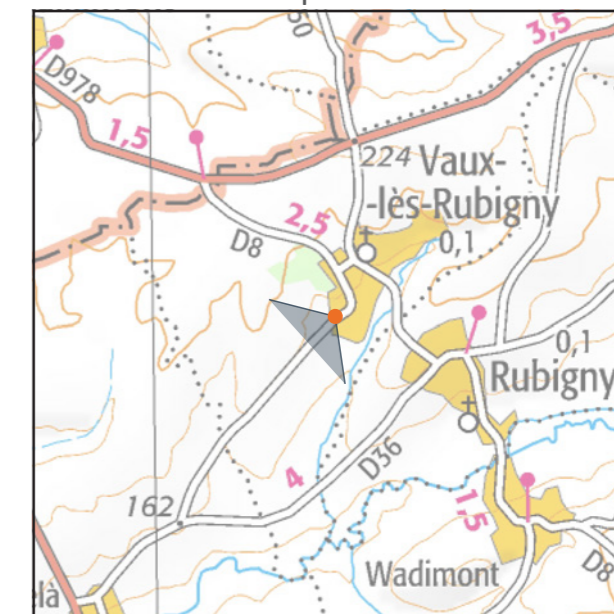
Le village de Vaux-lès-Rubigny s'est implanté sur les rebords de la vallée de la Malacquise, à proximité de la RD978. L'encaissement de la vallée et la composition paysagère favorisent à tourner le regard en direction du sud-ouest. Le village se trouve à l'arrière de l'observateur entouré par la végétation arborée (massifs forestiers ou vergers).

Cette route à la sortie du village part en direction de Fraillicourt. Cet axe s'ouvre sur le contexte éolien des plateaux de Porcien et la vallée de la Serre. Le parc éolien de Thiérache est le parc le plus proche du village. Celui-ci est présent au premier plan à l'avant du projet.

Le modelé topographique autour de la vallée contre la perception des éoliennes du projet, qui se trouvent filtrées sous la ligne d'horizon. Du fait de leur proximité, les extrémités des pales peuvent se percevoir, mais pour un œil averti et sans aucune prégnance dans le champ visuel.

L'impact du projet est jugé **NUL**, en regard de l'absence de perception notable des éoliennes projetées.

Localisation de la prise de vue



1 : 50 000

Simulation avec le projet - Vue panoramique 120°



«Distance à l'éolienne la plus proche : 2 000 m (E2)
Distance à l'éolienne la plus éloignée : 2 550 m (E1)
Azimut : 228°
Position : X=785433 Y=6955014 Z=173 m
Date de prise de vue : 7 juillet 2022»

Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 50 cm entre l'œil et la photo)



Angle : $\pm 50^\circ$



Angle : $\pm 50^\circ$

Angle total de la vue : $\pm 100^\circ$ (feuille gauche et droite)

État initial - Vue panoramique 120 °



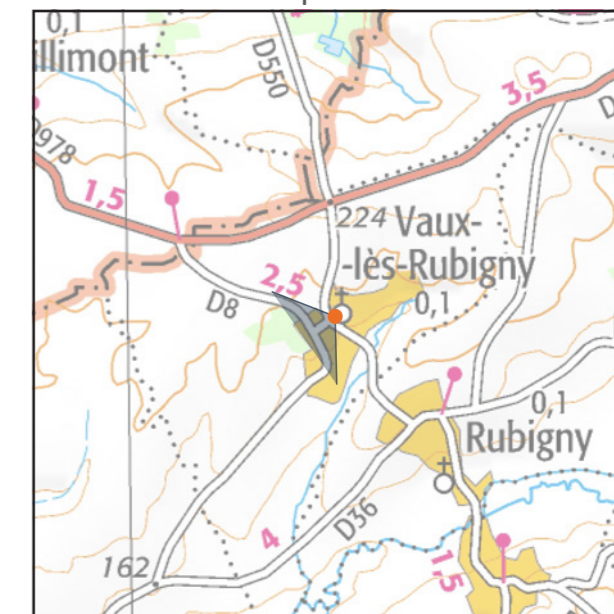
Commentaire paysager :

Le point de vue a été choisi au niveau de l'église de Vaux-lès-Rubigny en raison de sa place au cœur du village. De plus, sa situation légèrement en surplomb dans le village permet au regard de passer au-dessus du bâti. Toutefois, avec la végétation arborée qui borde le bourg, l'horizon ne porte pas. Le parvis est tourné vers le village et en direction de la zone d'implantation.

L'encaissement faible du village dans la vallée de la Malacquoise ne permet pas d'ouverture sur le projet, malgré la faible distance. Cette absence de perception est accentuée par au premier plan, un bâtiment de stockage agricole, et au second plan par une végétation arborée dense. Au-delà de l'église, le cœur du village n'est pas impacté par le projet.

L'impact du projet est jugé **NUL**, par l'absence de perception des éoliennes.

Localisation de la prise de vue



1 : 50 000

Simulation avec le projet - Vue panoramique 120°



«Distance à l'éolienne la plus proche : 2 200 m (E2)
Distance à l'éolienne la plus éloignée : 2 800 m (E1)
Azimut : 235°
Position : X=785593 Y=6955415 Z=191 m
Date de prise de vue : 7 juillet 2022»

église de Vaux-lès-Rubigny



Photosimulation 10 : Entre Rubigny et le hameau de Wadimont

État initial - Vue panoramique 120 °



Parc éolien
de La Hotte

*RD8 en direction du hameau de
Wadimont*

la Malacquoise

frange urbanisée de Rubigny

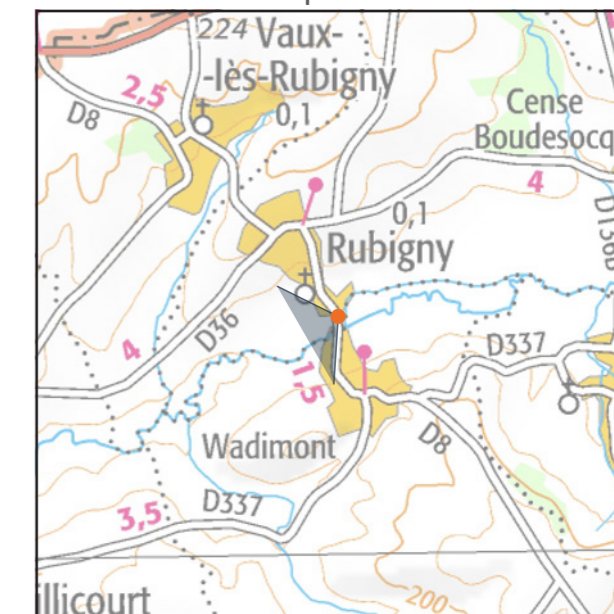
Commentaire paysager :

Sur la RD8, entre le village de Rubigny et le hameau de Wadimont (commune de Chaumont-Porcien), le passage de la vallée de la Malacquoise se perçoit par la ripisylve qui la borde. Un paysage de prairies s'impose au regard de l'observateur. L'encaissement de la vallée et la composition paysagère ne permettent pas de vues lointaines.

Depuis ce point de vue, les éoliennes du projet se retrouvent à l'arrière d'un petit boisement qui borde les habitations de Rubigny. En période hivernale, les éoliennes pourraient être perceptibles à l'arrière de la végétation. Elles resteront toutefois filtrées par la topographie avec une faible prégnance dans le paysage.

L'impact du projet est jugé **NUL**, en regard de l'absence de perception notable des éoliennes projetées.

Localisation de la prise de vue



1 : 50 000

Simulation avec le projet - Vue panoramique 120°



«Distance à l'éolienne la plus proche : 3 250 m (E2)
Distance à l'éolienne la plus éloignée : 3 700 m (E1)
Azimut : 240°
Position : X=786529 Y=6954171 Z=142 m
Date de prise de vue : 7 juillet 2022»

État initial - Vue panoramique 120 °



↑
RD337

Commentaire paysager :

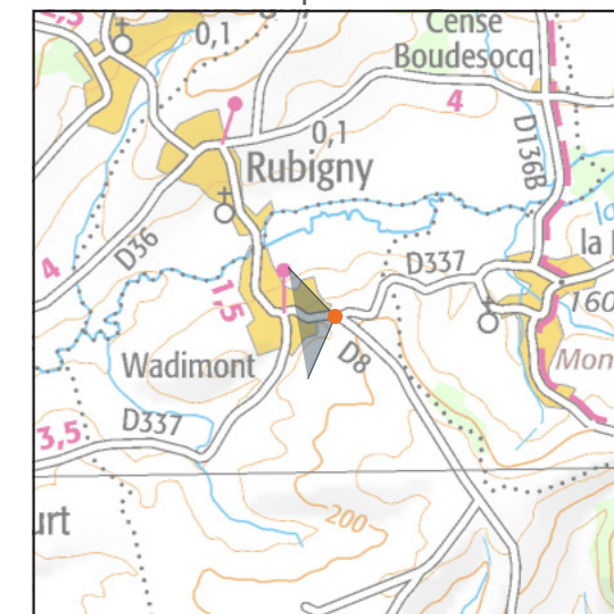
Depuis l'entrée est de Wadimont, on prend de la hauteur sur les paysages de vallées et des plateaux du Porcien en arrière-plan. Une transition entre les grandes cultures et les prairies affirme ces paysages. Le hameau est traversé par la RD8 et la RD337 où se trouve l'observateur. Les habitations du hameau sont installées sur les hauteurs de la vallée avec une ceinture arborée qui fait la transition avec les terres agricoles. Depuis ce point de vue, le champ visuel s'ouvre sur la vallée, les plateaux agricoles et le contexte éolien éloigné.

En effet, le contexte éolien fait face à l'observateur avec un front d'éoliennes qui surmonte le plateau. Le projet prolonge le développement éolien en prenant place sur la partie nord de la vallée de la Malacquoise, accompagné par le parc éolien de la Hotte. Depuis ce point de vue, seulement la partie haute de l'éolienne E1 est perceptible. L'implantation prévue se trouve majoritairement à l'arrière de la ceinture végétale de Wadimont. La silhouette villageoise rentre ponctuellement et partiellement en covisibilité avec le projet depuis la RD337.

Pour la plupart des habitations, le projet est en retrait avec une composition paysagère arborée qui filtre les potentielles perceptions des éoliennes. Au sein du hameau, des percées visuelles peuvent survenir en direction du projet au travers du tissu urbain.

L'impact du projet est jugé **FAIBLE**, par la faible ouverture visuelle en direction du projet depuis ce point de vue, seulement sur les pales de l'éolienne E1, et où des perceptions peuvent survenir au sein même du hameau.

Localisation de la prise de vue



1 : 50 000

Simulation avec le projet - Vue panoramique 120°

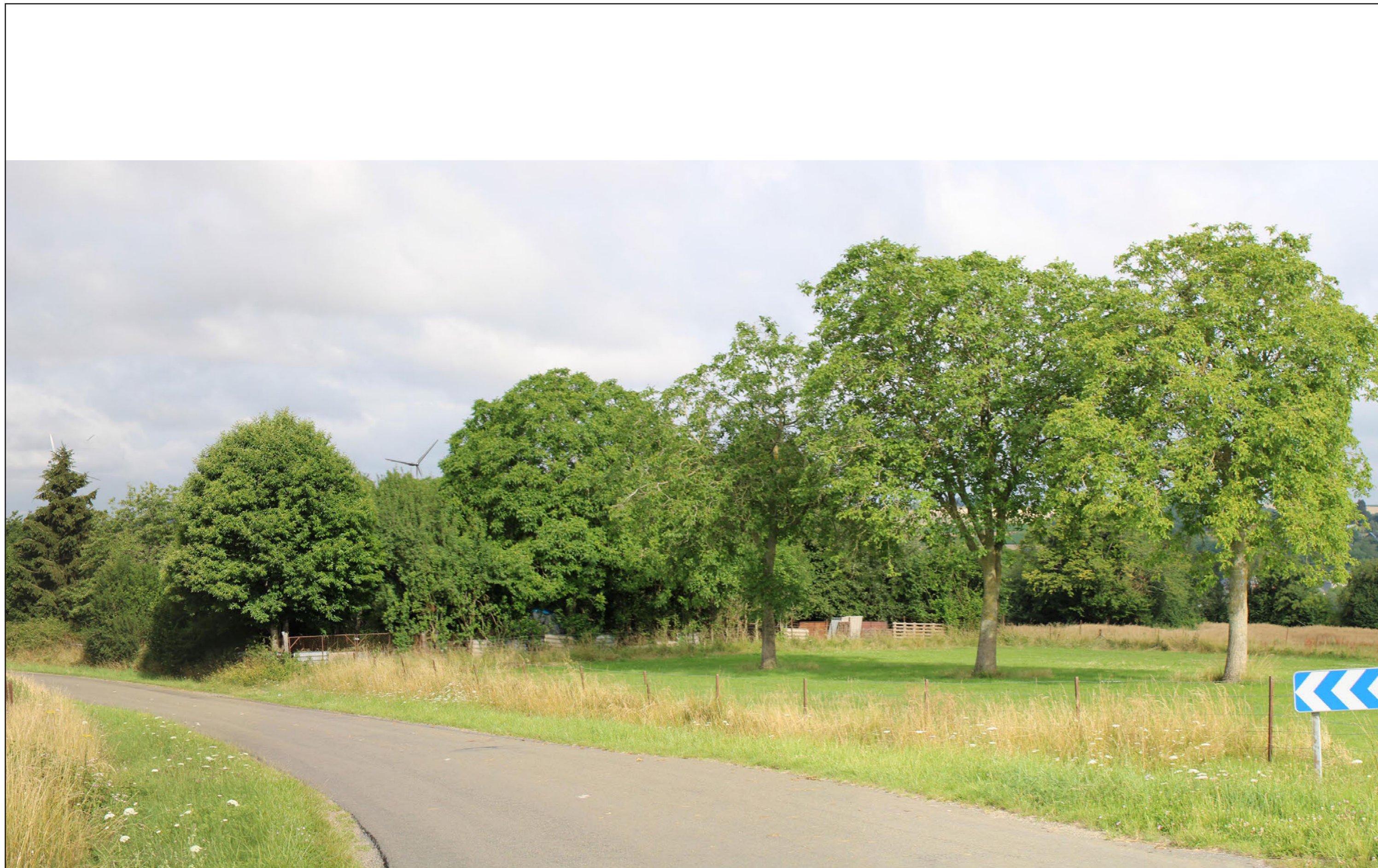


«Distance à l'éolienne la plus proche : 3 900 m (E2)
Distance à l'éolienne la plus éloignée : 4 350 m (E1)
Azimut : 260°
Position : X=787039 Y=6953638 Z=193 m
Date de prise de vue : 7 juillet 2022»

Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 50 cm entre l'œil et la photo)



Angle : $\pm 50^\circ$



Angle : $\pm 50^\circ$

Angle total de la vue : $\pm 100^\circ$ (feuille gauche et droite)

État initial - Vue panoramique 120 °



RD8

Commentaire paysager :

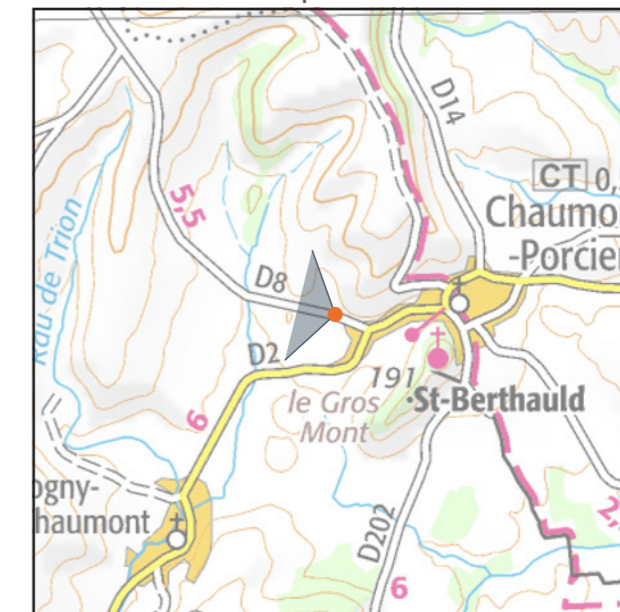
La RD8 est un axe secondaire sur le territoire d'étude qui permet de relier la RD2 à la RD978. Depuis ce point de vue, l'observateur est à la sortie de Chaumont-Porcien. Ce petit village riche en patrimoine est regroupé au sein d'un creux topographique qui découpe une belle ligne de crête. Au sud, ce découpage a conduit la création du Gros Mont qui accueille la chapelle Saint-Berthould. Un prolongement du bâti suit la RD2 et quelques bâtiments agricoles suivent la RD8.

Le paysage est dégagé sur le plateau agricole du Porcien et la ligne topographique ondulée ferme l'horizon. Ce modelé topographique n'est pas important, mais suffisant pour limiter la portée du regard.

Depuis ce point de vue, le contexte éolien qui s'étend sur les plateaux est peu visible. Les éoliennes sont principalement masquées sous l'horizon et à l'arrière de la végétation. Pour le projet, la distance d'éloignement et le modelé topographique masquent les éoliennes et ne permettent pas de porter des vues dessus.

L'impact du projet est jugé **NUL**, par l'absence de perception du projet.

Localisation de la prise de vue



- Éoliennes :
- Construites
 - Acceptées
 - Du projet

Simulation avec le projet - Vue panoramique 120°



«Distance à l'éolienne la plus proche : 7 400 m (E2)
Distance à l'éolienne la plus éloignée : 7 750 m (E1)
Azimut : 284°
Position : X=789394 Y=6950679 Z=150 m
Date de prise de vue : 7 juillet 2022»

État initial - Vue panoramique 120 °



Commentaire paysager :

Sur le Mont, au sud du village de Chaumont-Porcien, la chapelle Saint-Berthauld s'y dresse à 204m d'altitude. Le village est un lieu chargé d'histoire et de légendes qui doit beaucoup à l'installation de Saint-Berthauld vers l'an 475. Sur le sentier, qui emprunte en partie le GR122, le paysage se diversifie entre le village, la forêt et les points de vue sur le Porcien. Au sommet, ce mont boisé possède des ouvertures visuelles sur 3 côtés, invitant à la contemplation.

Depuis ce point de vue orienté vers le nord-ouest, le paysage rural et agricole s'expose aux yeux de l'observateur. On y distingue la frange urbaine de Chaumont-Porcien prolongé par la RD8 et la RD2. En arrière-plan, couronnant la ligne d'horizon, des petits massifs boisés s'installent sur les versants et les lignes de crêtes.

Au sommet du mont, le contexte éolien n'est pas perceptible même s'il englobe largement le paysage des horizons de Chaumont-Porcien. Pour le projet, la végétation arborée réduit l'ouverture visuelle sur le paysage conduisant à masquer les éoliennes. De plus, le modelé topographique renvoie les éoliennes à l'arrière de la ligne d'horizon. Dans le cas de l'absence de végétation ou par le déplacement de l'observateur sur le tour du mont, la perception des pales des deux éoliennes du projet peut survenir. On recense toutefois une absence de covisibilité entre le projet et la chapelle Saint-Berthauld.

L'impact du projet est jugé **NUL**, par l'absence de perception et de covisibilité avec le projet depuis la chapelle Saint-Berthauld.

Localisation de la prise de vue



1 : 50 000

Simulation avec le projet - Vue panoramique 120°



«Distance à l'éolienne la plus proche : 8 100 m (E2)
Distance à l'éolienne la plus éloignée : 8 450 m (E1)
Azimut : 287°
Position : X=790069 Y=6950416 Z=213 m
Date de prise de vue : 7 juillet 2022»

chapelle Saint-Berthauld



Photosimulation 14 : Depuis la RD946 au sud de Fraillicourt

État initial - Vue panoramique 120 °



RD946

Fraillicourt

Parc éolien
de La Hotte et Thiérache

Commentaire paysager :

Fraillicourt prend place de part et d'autre de la vallée de la Malacquoise, le tissu urbain séparé en deux secteurs par la ripisylve de la vallée. La Malacquoise vient légèrement entailler le plateau et donne à ce modelé topographique de la profondeur. Les lignes de crêtes se font face et les villages viennent ponctuer le regard, comme le hameau agricole de la Briqueterie où se trouve l'observateur. À partir de Rethel, la RD946 est un axe principal de circulation qui traverse le plateau en s'affranchissant de la topographie. La route possède une grande ouverture visuelle avec une perspective du projet et du village dans l'axe de la route.

La présence éolienne est forte sur le territoire, principalement à l'arrière de l'observateur comme la proximité avec le parc éolien de Renneville. Sur la partie droite de la photographie, le parc éolien de la Hotte et le projet de Thiérache affirment le développement éolien à la limite entre les Ardennes et l'Aisne.

La zone d'implantation étudiée s'inscrit dans l'arrière-plan de Fraillicourt, sur la longueur du champ visuel, et suffisamment proche pour que des éoliennes viennent modifier la lecture paysagère. Le projet entre en interaction visuelle avec la silhouette de Fraillicourt et la vallée de la Malacquoise. Afin de limiter les interactions, le projet envisagé a été conçu de façon à ne pas occuper l'intégralité de la zone d'étude et de se restreindre à deux machines.

Le recul choisi par rapport au village permet d'alléger la présence éolienne, mais les rapports d'échelle s'inscrivent en faveur des éoliennes, avec un certain étalement sur l'horizon paysager. Les éoliennes s'implantent de part et d'autre de la silhouette villageoise. Avec le développement éolien actuel, le projet appuie la présence des éoliennes dans l'horizon proche de ce lieu de vie et prolonge le contexte éolien.

L'impact du projet est jugé **FORT**, en regard de la présence appuyée des éoliennes au-dessus de Fraillicourt et à l'étalement du contexte éolien.

Localisation de la prise de vue



1 : 50 000

Simulation avec le projet - Vue panoramique 120°

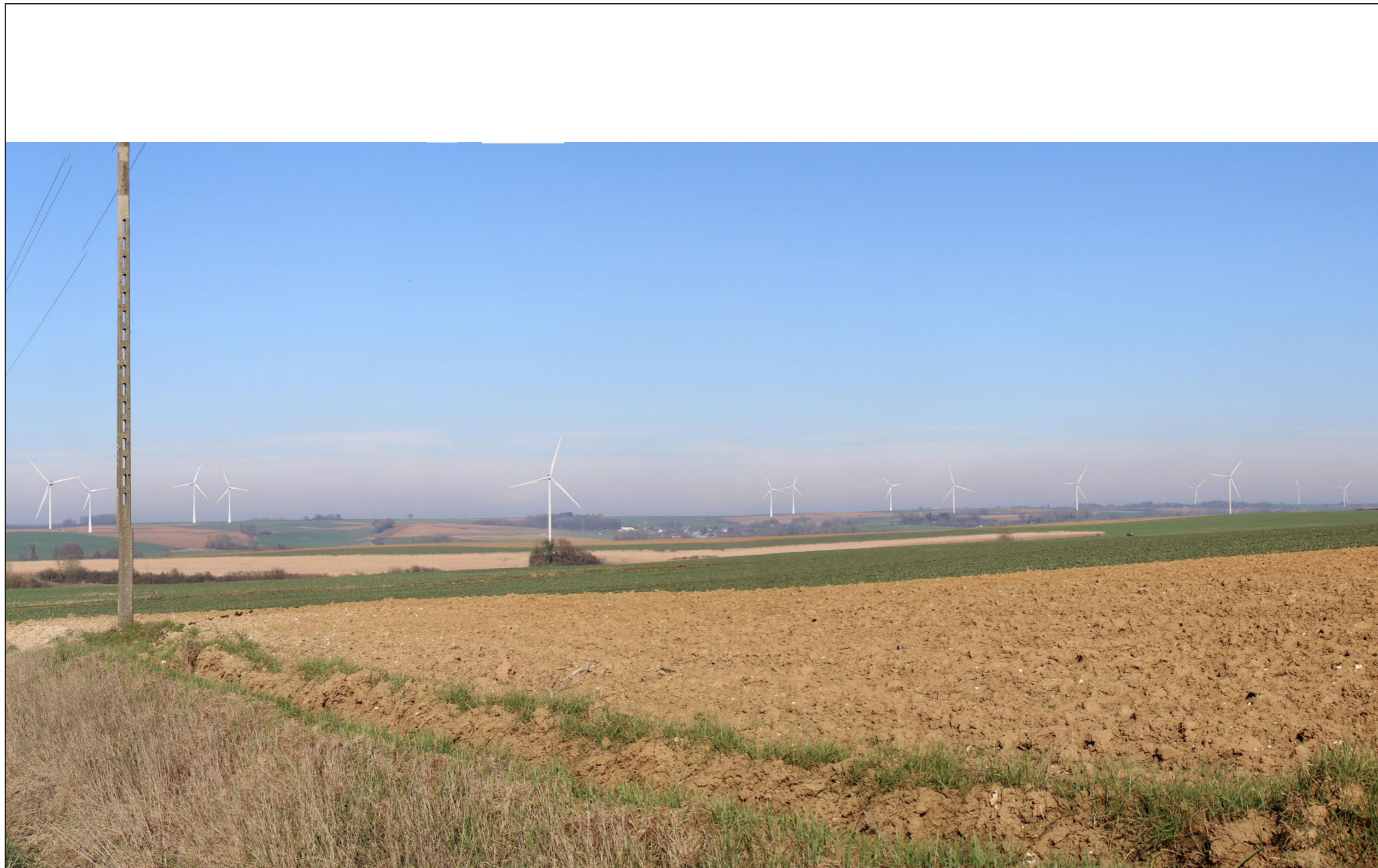


«Distance à l'éolienne la plus proche : 4 000 m (E1)
Distance à l'éolienne la plus éloignée : 4 050 m (E2)
Azimut : 343°
Position : X=784479 Y=6951135 Z=184 m
Date de prise de vue : 7 juillet 2022»

Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 50 cm entre l'œil et la photo)



Angle : $\pm 50^\circ$



Angle : $\pm 50^\circ$

Angle total de la vue : $\pm 100^\circ$ (feuille gauche et droite)

État initial - Vue panoramique 120 °



RD337

Commentaire paysager :

À la sortie est de Renneville, la RD337 permet de faire la liaison avec Fraillicourt et la RD946. Le village se situe dans la vallée de la Malacquoise qui se dessine par sa ripisylve. La portée du regard est rapidement coupée par la végétation et les ondulations du plateau.

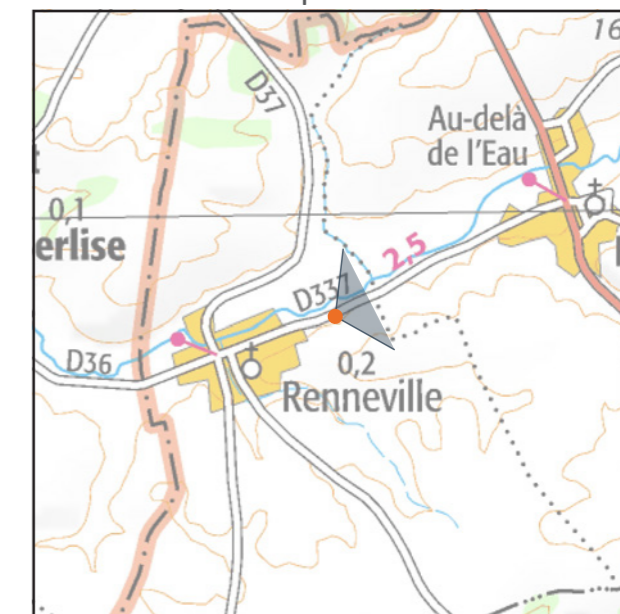
Le développement urbain de Renneville se concentre auprès d'un creux topographique sur la rive sud de la Malacquoise. Le bourg est plutôt concentré dans le fond de vallée. Quelques habitations se détachent et suivent la RD337 vers Fraillicourt. Par cette situation, le village et sa silhouette sont peu perceptibles depuis des points de vue extérieurs.

Les éoliennes du parc de Renneville se situent au sud du village, sur le plateau. Tandis que le projet se situe au nord-est, dans la continuité du parc de la Hotte qui est peu visible depuis Renneville et la RD337.

La ripisylve qui borde la Malacquoise agit comme un filtre visuel sur le projet. Le long de la RD337, les perceptions sur les éoliennes varient et elles se trouvent facilement à l'arrière du plan paysager, dans un rapport d'échelle limité.

L'impact du projet est jugé **FAIBLE**, en regard de la faible prégnance des éoliennes dans le paysage de la vallée.

Localisation de la prise de vue



- Éoliennes :
- Construites
 - Acceptées
 - Du projet

1 : 50 000

Simulation avec le projet - Vue panoramique 120°



«Distance à l'éolienne la plus proche : 3 000 m (E1)
Distance à l'éolienne la plus éloignée : 3 350 m (E2)
Azimut : 63°
Position : X=782358 Y=6951872 Z=134 m
Date de prise de vue : 7 juillet 2022»

État initial - Vue panoramique 120 °



Commentaire paysager :

Le village de Berlise se situe de part et d'autre de la vallée de la Malacquoise (ou du Hurtaut dans l'Aisne) qui se dessine par sa ripisylve. Son église prend place sur les versants de la vallée, au contact du plateau accueillant le projet. Elle domine les habitations et apparaît comme le seul point de repère de Berlise dans le paysage.

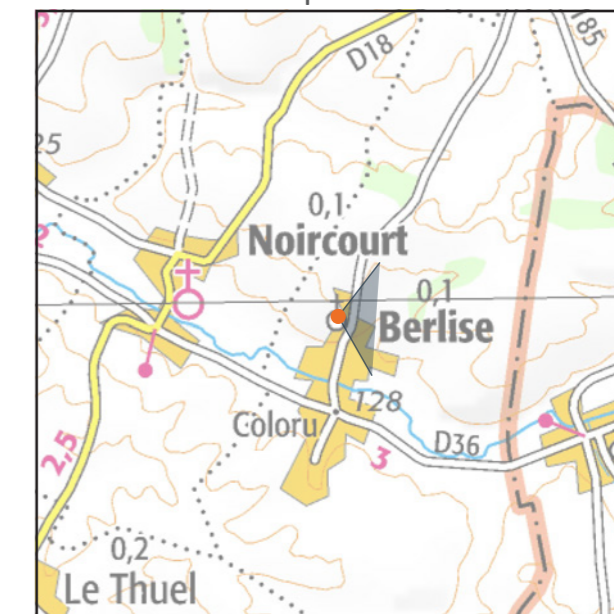
Le bourg est plutôt concentré dans le fond de vallée ou remontant légèrement sur les vallons du plateau. Le bâti reste groupé et par cette situation, le village et sa silhouette sont peu perceptibles depuis des points de vue extérieurs. La végétation dense de la vallée réduit l'ouverture du champ visuel.

L'église est perceptible avec les parcs de Renneville et de Terre de Beaumont en arrière-plan, depuis des points de vue au nord du village. Depuis son parvis, les vues sur le paysage et le contexte éolien sont plus restreintes. Quant au projet et au contexte éolien qui l'accompagne (parc de la Hotte et projet de Thiérache), l'observateur doit contourner l'église pour percevoir les éoliennes tronquées à la base par la topographie.

Cette perception filtrée par la topographie, et seulement identifiée depuis un point haut du village de Berlise, conduit à réduire l'impact du projet sur l'ensemble du village. Le risque de covisibilité directe entre l'église et le projet est moindre.

L'impact du projet est jugé **TRÈS FAIBLE**, pour le village de Berlise, en raison de la concentration de la perception des éoliennes seulement depuis l'église.

Localisation de la prise de vue



- Éoliennes :
- Construites
 - Acceptées
 - Du projet

1 : 50 000

Simulation avec le projet - Vue panoramique 120°



«Distance à l'éolienne la plus proche : 3 800 m (E1)
Distance à l'éolienne la plus éloignée : 4 350 m (E2)
Azimut : 94°
Position : X=779955 Y=6952409 Z=154 m
Date de prise de vue : 7 juillet 2022»

Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 50 cm entre l'œil et la photo)



Angle : $\pm 50^\circ$



Angle : $\pm 50^\circ$

Angle total de la vue : $\pm 100^\circ$ (feuille gauche et droite)

Photosimulation 17 : Depuis l'église de Noircourt

État initial - Vue panoramique 120 °



Commentaire paysager :

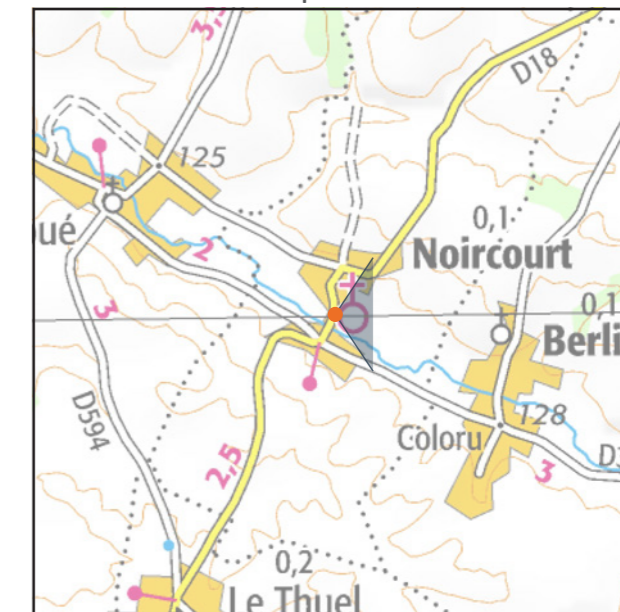
Le tissu urbain de Noircourt marque un front dense, en appui avec la végétation de la vallée du Hurtaut, pour le coeur du village et sa partie sud. Le village originel est installé dans le fond de vallée, ce qui limite les interactions visuelles avec le plateau agricole. Quelques percées dans la végétation et dans le bâti permettent de deviner les ondulations du relief.

L'église protégée est située au sein du village et dans la vallée du Hurtaut où son parvis est tourné vers la rue et tourne le dos à la zone d'implantation. À l'arrière, une haie accompagne l'église et masque les vues sur le paysage environnant.

En prenant en compte la topographie, le projet apparaît sous la ligne topographique formée par un bourrelet du plateau, aucune perception n'est à prévoir depuis l'église et le village de Noircourt.

L'impact du projet est jugé **NUL**, pour l'ensemble du village de Noircourt en raison de l'absence de perception directe sur les éoliennes.

Localisation de la prise de vue



- Éoliennes :
- Construites
 - Acceptées
 - Du projet

Simulation avec le projet - Vue panoramique 120°



«Distance à l'éolienne la plus proche : 4 650 m (E1)
Distance à l'éolienne la plus éloignée : 5 200 m (E2)
Azimut : 90°
Position : X=778852 Y=6952510 Z=126 m
Date de prise de vue : 7 juillet 2022»

Photosimulation 18 : Depuis la RD185 vers Rozoy-sur-Serre

État initial - Vue panoramique 120 °



Parc éolien
de Thiérache

Parc éolien
de La Hotte

Parc éolien
Eole HSR/ Rénneville

hameau de la Mainferme

RD185

Commentaire paysager :

En prenant de la hauteur sur la vallée de la Malacquoise à la sortie des villages de Berlise (RD362) et Renneville (RD185), le champ visuel s'agrandit. La vallée n'est pas perceptible par son encaissement, tout comme les villages qui l'accompagnent. Ce point de vue met en perspective le contexte éolien développé au sud de la vallée, notamment par la présence du parc de Renneville, ainsi que le hameau de la Mainferme faiblement perceptible au sein d'une végétation dense.

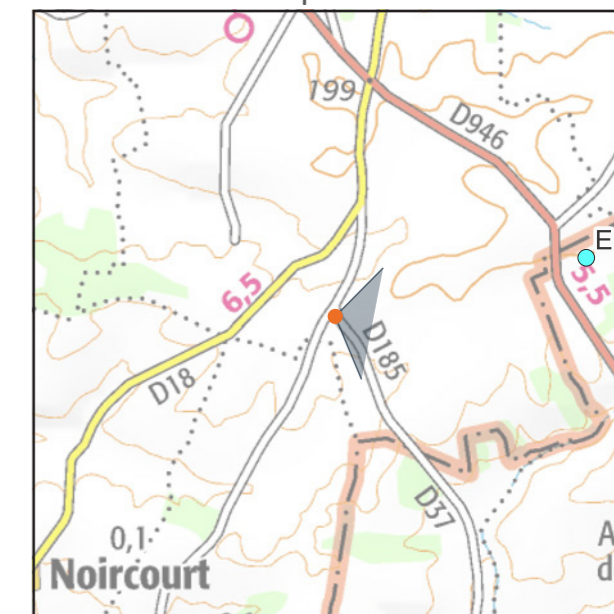
Ce hameau, proche du secteur d'implantation, se compose d'une habitation et de bâtiments agricoles. L'habitation prend place au cœur d'un parc arboré laissant peu d'ouvertures sur le paysage extérieur. La cour et le jardin sont tournés à l'opposé de la zone d'implantation avec les bâtiments agricoles qui créent un masque supplémentaire en direction du projet.

Le projet s'inscrit à l'avant du parc de la Hotte et intensifie le contexte éolien. La proximité entre l'observateur et les éoliennes du projet conduit à détacher le projet du reste du contexte éolien par son emprise verticale plus haute. Avec la topographie ondulée du plateau, les pieds des éoliennes sont tronqués et contrebalancent son emprise verticale.

Depuis ce point de vue, le contexte éolien marque un éloignement des lieux de vie situés sous la ligne d'horizon. Le projet envisagé initie une approche visuelle, mais il reste toutefois cantonné dans un périmètre distant et excentré des perspectives de la vallée et de l'habitation. Le faible nombre d'éoliennes, ainsi que leur regroupement, concourent à l'insertion du projet.

L'impact du projet est jugé **MODÉRÉ**, pour le cadre paysager du plateau et notamment l'arrière-plan de l'habitation de la Mainferme.

Localisation de la prise de vue



1 : 50 000

Simulation avec le projet - Vue panoramique 120°



«Distance à l'éolienne la plus proche : 1 650 m (E1)
Distance à l'éolienne la plus éloignée : 2 200 m (E2)
Azimut : 101°
Position : X=781240 Y=6954607 Z=191 m
Date de prise de vue : 7 juillet 2022»



Hameau de la Mainferme
(habitation à gauche dans le jardin arboré)

Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 50 cm entre l'œil et la photo)



Angle : $\pm 50^\circ$



Angle : $\pm 50^\circ$

Angle total de la vue : $\pm 100^\circ$ (feuille gauche et droite)

Photosimulation 19 : Depuis la chapelle de Rozoy-sur-Serre

État initial - Vue panoramique 120 °



Parc éolien
de Thiérache

Raillimont

vallée de la Serre

Église de Rozoy-sur-Serre

Chapelle de Rozoy-sur-Serre

Commentaire paysager :

Le village de Rozoy-sur-Serre prend place dans la vallée de la Serre, dans une situation d'encaissement. Le développement du tissu urbain se fait le long de l'axe du vallon, mais également en progression vers le versant sud. Cet étalement poursuit les tracés de la RD978 et de la RD977.

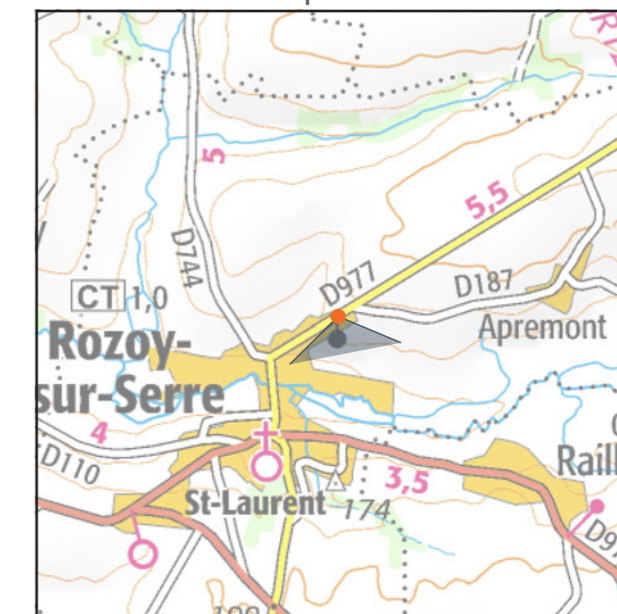
L'église de Rozoy-sur-Serre est classée au titre des Monuments Historiques depuis décembre 1986. Construite sur les hauteurs du tissu urbain, sa silhouette marque un point de repère dans le tissu urbain depuis le paysage environnant. Au sein du cadre paysager de Rozoy-sur-Serre, elle est accompagnée par la chapelle Notre-Dame dominant la vallée depuis le nord, en se faisant face.

En approche de Rozoy-sur-Serre depuis le nord-est, le regard porte sur le village implanté dans la vallée, Raillimont et la silhouette de l'église ressortant du tissu urbain et qui s'accompagnent d'un linéaire boisé. L'arrière-plan paysager se retrouve assombri et ferme la vallée. À l'écart de ces boisements, le projet éolien de Thiérache marque l'horizon agricole au-dessus de Raillimont.

Le projet envisagé vient appuyer le développement éolien dans l'arrière-plan de l'église et l'espace agricole entre Raillimont et Rozoy-sur-Serre. Les éoliennes s'inscrivent à l'avant du contexte éolien, et en approche des villages. Il en résulte une prégnance des éoliennes projetées, qui présentent des rapports d'échelle en faveur des éoliennes. L'implantation retenue minimise leur présence, en limitant le nombre de machines. L'éloignement des éoliennes par rapport à l'église permet de ne pas créer de covisibilité directe.

L'impact du projet est jugé **MODÉRÉ**, en regard de la présence appuyée des éoliennes à l'arrière du cocher protégé, avec toutefois une implantation visant à restreindre l'impact visuel des éoliennes.

Localisation de la prise de vue



1 : 50 000

Simulation avec le projet - Vue panoramique 120°



«Distance à l'éolienne la plus proche : 3 400 m (E2)

Distance à l'éolienne la plus éloignée : 3 400 m (E1)

Azimut : 169°

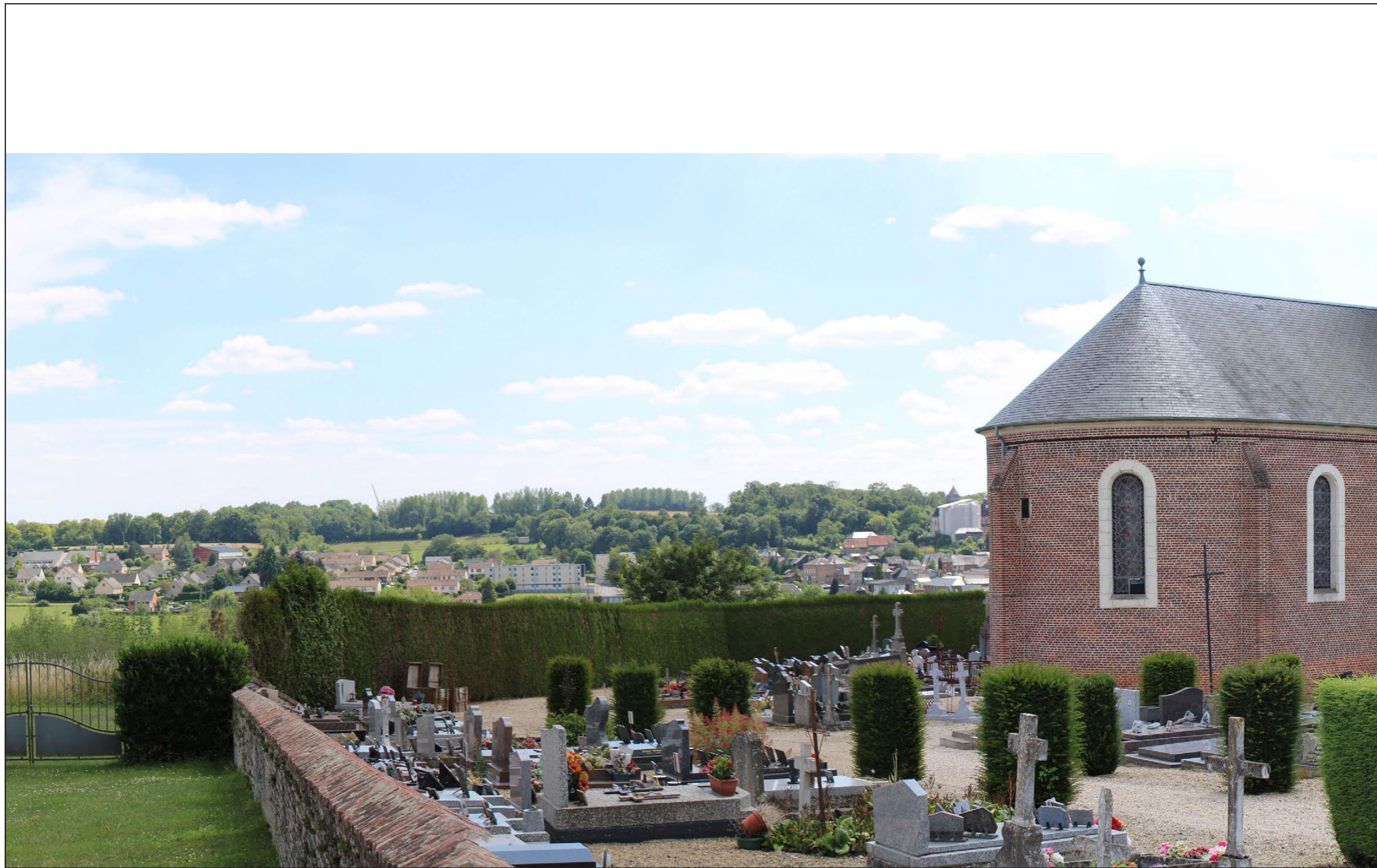
Position : X=781892 Y=6958071 Z=172 m

Date de prise de vue : 7 juillet 2022»

Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 50 cm entre l'œil et la photo)



Angle : $\pm 50^\circ$



Angle : $\pm 50^\circ$

Angle total de la vue : $\pm 100^\circ$ (feuille gauche et droite)

Photosimulation 20 : Depuis le sud de Rozoy-sur-Serre

État initial - Vue panoramique 120 °



frange urbanisée de Rozoy-sur-Serre

passage de la RD946

Commentaire paysager :

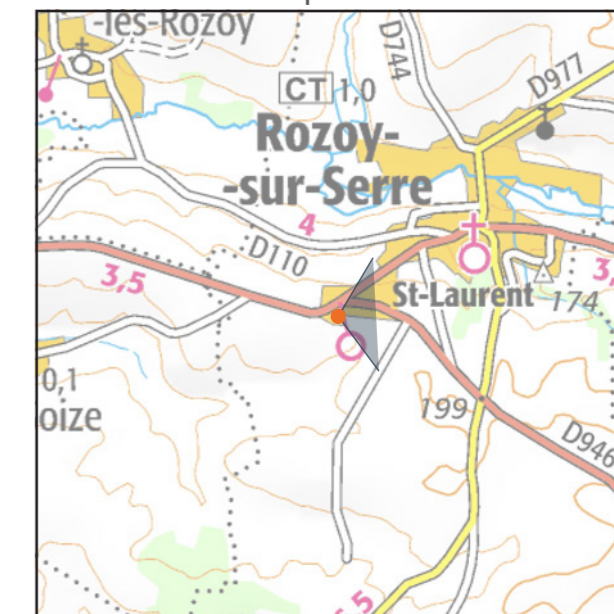
En prenant place sur le haut du versant sud de la vallée de la Serre, l'observateur devine une partie de la frange urbanisée de Rozoy-sur-Serre situé plus en contrebas dans la vallée. La limite est claire entre le bourg et le plateau, par cette ligne arborée qui dissimule l'horizon. Quelques habitations se décrochent du tissu urbain et s'étalent dans le paysage agricole.

Depuis le plateau, la silhouette de l'église n'est pas perceptible en raison de la végétation. L'observateur se situe à proximité du croisement entre la RD978 et la RD946. Cette dernière part en direction du projet et dessert les éoliennes.

Le projet envisagé est inscrit à l'arrière de la topographie ondulé du plateau. La discrète ligne de crête entre le projet et Rozoy-sur-Serre conduit à réduire la perception des éoliennes, seulement à leurs pales. Pour l'éolienne E2, située plus en arrière, la végétation a un pouvoir masquant. Celle-ci est seulement visible pour un œil averti au travers du boisement.

L'impact du projet est jugé **TRÈS FAIBLE**, par la perception réduite des éoliennes à l'arrière de la ligne topographique et de la végétation.

Localisation de la prise de vue



1 : 50 000

Simulation avec le projet - Vue panoramique 120°

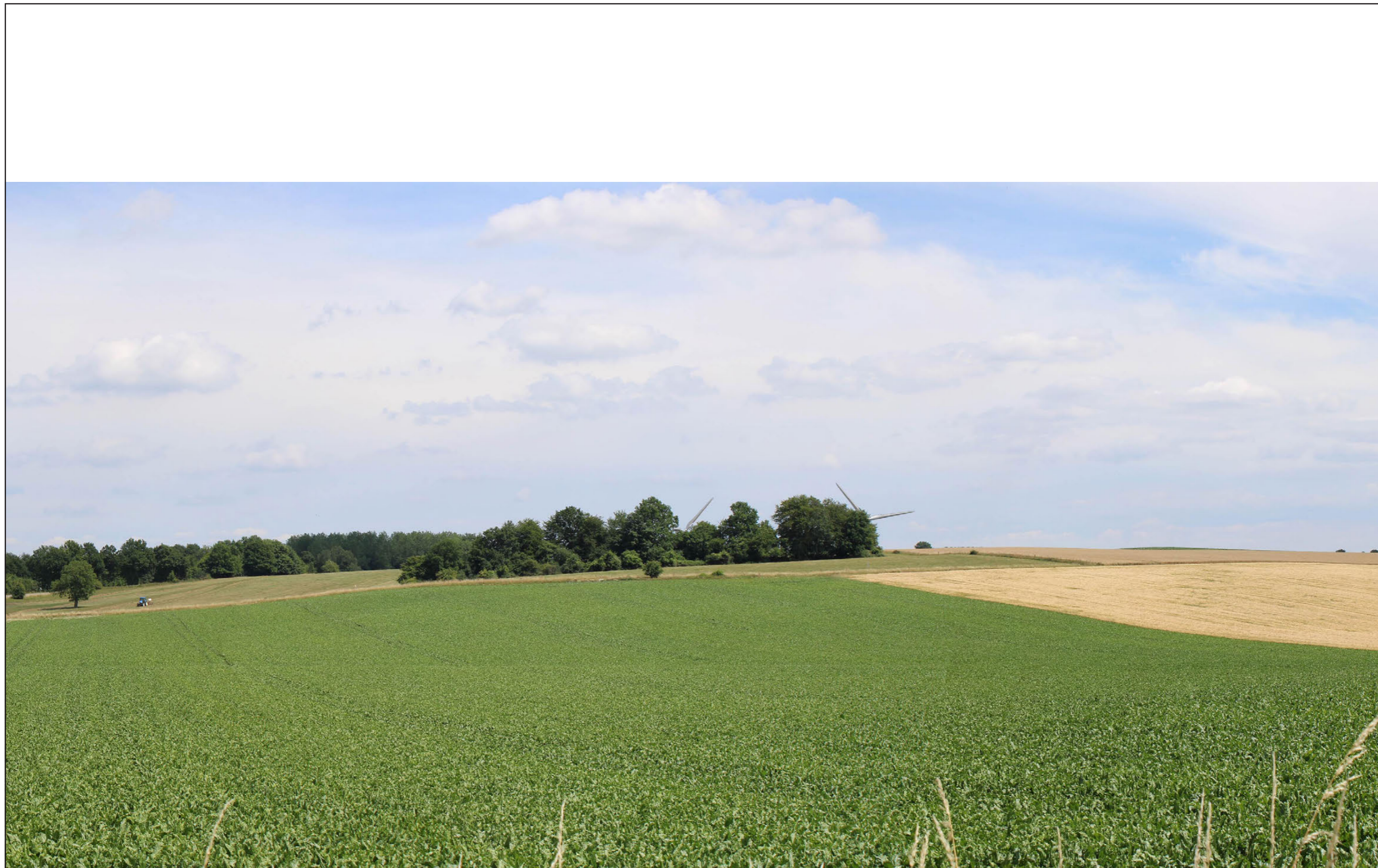


«Distance à l'éolienne la plus proche : 3 000 m (E1)
Distance à l'éolienne la plus éloignée : 3 350 m (E2)
Azimut : 87°
Position : X=780523 Y=6956701 Z=191 m
Date de prise de vue : 7 juillet 2022»

Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 50 cm entre l'œil et la photo)



Angle : $\pm 50^\circ$



Angle : $\pm 50^\circ$

Angle total de la vue : $\pm 100^\circ$ (feuille gauche et droite)

État initial - Vue panoramique 120 °



vallée de la Serre

RD977

Commentaire paysager :

La RD977 est un axe de circulation secondaire sur le territoire. À partir de Rozoy-sur-Serre, elle traverse les paysages de la Thiérache en suivant une ligne de crête. Sa position lui confère un large champ visuel qui rebondit au gré des collines et des vallées. En regardant vers les Ardennes et la zone d'implantation, l'horizon s'étend sur le moutonnement du plateau Porcien et de sa grande culture, avec des poncuations arborées. Depuis ce point de vue, la vallée de la Serre et ses villages ne se rendent pas perceptibles. Quelques boisements viennent ponctuer le paysage, au pied des éoliennes qui se multiplient.

Cette route fait face au contexte éolien grandissant dans cette région avec le parc éolien de la Hotte en avant. Les éoliennes viennent marquer l'horizon dans une large emprise horizontale. La situation de la route départementale sur cette ligne de crête conduit à une perception prolongée en direction du contexte éolien. Cette même ligne de crête permet de masquer aux villages plus au nord, l'ouverture sur le contexte éolien ardennais.

Les éoliennes projetées viennent s'ajouter à l'avant du contexte éolien déjà dense, dans un rapport d'échelle supérieur au parc de la Hotte et de Thiérache. L'implantation retenue à deux éoliennes conduit toutefois à réduire l'emprise du projet. Leur situation sur un plan topographique équivalent à l'observateur amène à un léger rapport d'échelle en faveur du projet. Depuis ce point de vue, aucun lieu de vie ne rentre en covisibilité avec le projet.

L'impact du projet est jugé **FAIBLE**, en raison du nombre réduit de machines et du contexte éolien déjà présent en arrière-plan.

Localisation de la prise de vue



1 : 50 000

Simulation avec le projet - Vue panoramique 120°



«Distance à l'éolienne la plus proche : 4 050 m (E2)
Distance à l'éolienne la plus éloignée : 4 300 m (E1)
Azimut : 190°
Position : X=783524 Y=6959084 Z=229 m
Date de prise de vue : 7 juillet 2022»

Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 50 cm entre l'œil et la photo)



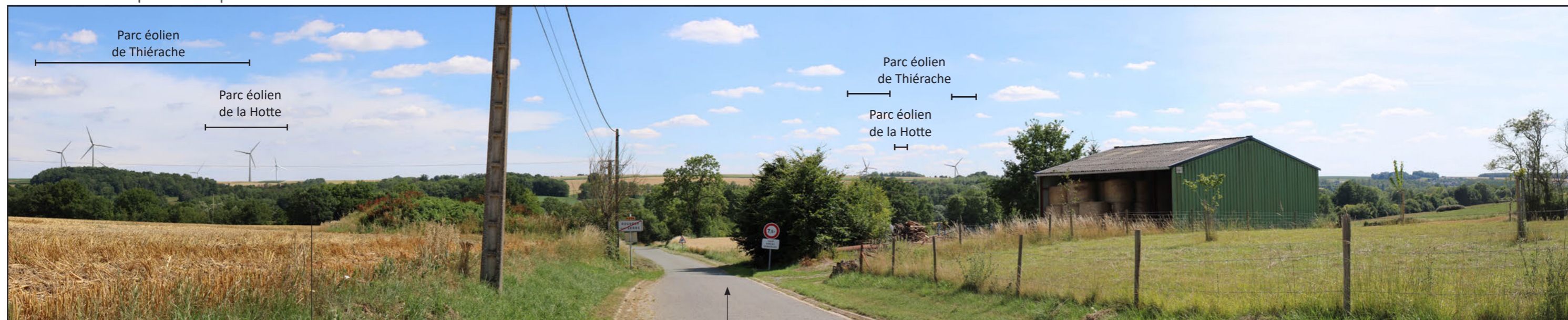
Angle : $\pm 50^\circ$



Angle : $\pm 50^\circ$

Angle total de la vue : $\pm 100^\circ$ (feuille gauche et droite)

État initial - Vue panoramique 120 °



vallée de la Serre

RD550 à la sortie de Rouvroy-sur-Serre

Commentaire paysager :

La vallée de la Serre dessine une vaste dépression, creusant le socle du plateau entre le Porcien et la Thiérache. La vallée présente des paysages arborés denses qui s'associent dans le champ visuel aux espaces de grandes cultures.

Le projet envisagé n'est pas perceptible depuis la grande majorité du fond de la vallée, du fait de la végétation et des rebords du plateau qui contrent aussi la portée du regard. En prenant de la hauteur par rapport à la Serre, l'emprise verticale des éoliennes surpasse le front agricole et ouvre des perspectives sur le projet.

L'observateur se situe à la sortie du village de Rouvroy-sur-Serre. Implanté sur le rebord du plateau, il fait face à la vallée arborée de la Serre et le contexte éolien ardennais. L'horizon y est plus ou moins dégagé. Sur le photomontage, le projet prend place à l'arrière d'un bâtiment agricole. Ainsi, pour évaluer au mieux l'impact paysager du lieu de vie, celui-ci sera étudié à partir d'une analyse des vues potentielles depuis le cœur du tissu urbain.

Les éoliennes se situent en partie sous la ligne topographique, le projet d'implantation ne s'étant pas installé sur la ligne de crête, les bases sont tronquées, réduisant la prégnance du projet.

L'impact du projet est jugé **FAIBLE**, en raison du nombre réduit de machines et du contexte éolien déjà présent en arrière-plan.

Localisation de la prise de vue

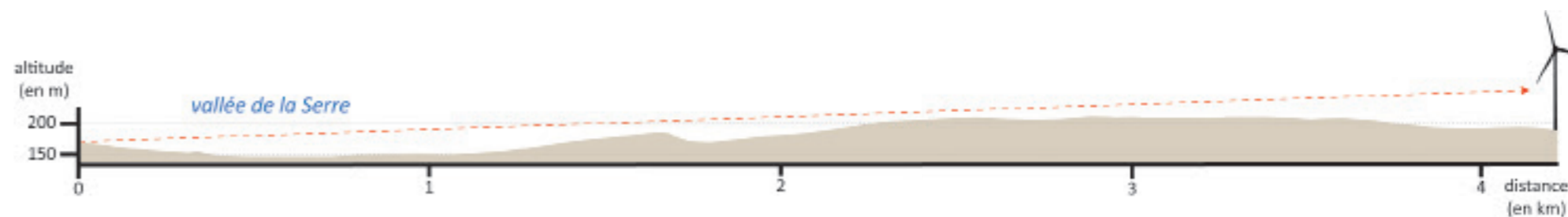


1 : 50 000

Simulation avec le projet - Vue panoramique 120°



«Distance à l'éolienne la plus proche : 3 750 m (E2)
Distance à l'éolienne la plus éloignée : 4 200 m (E1)
Azimut : 190°
Position : X=785006 Y=6958416 Z=172 m
Date de prise de vue : 7 juillet 2022»

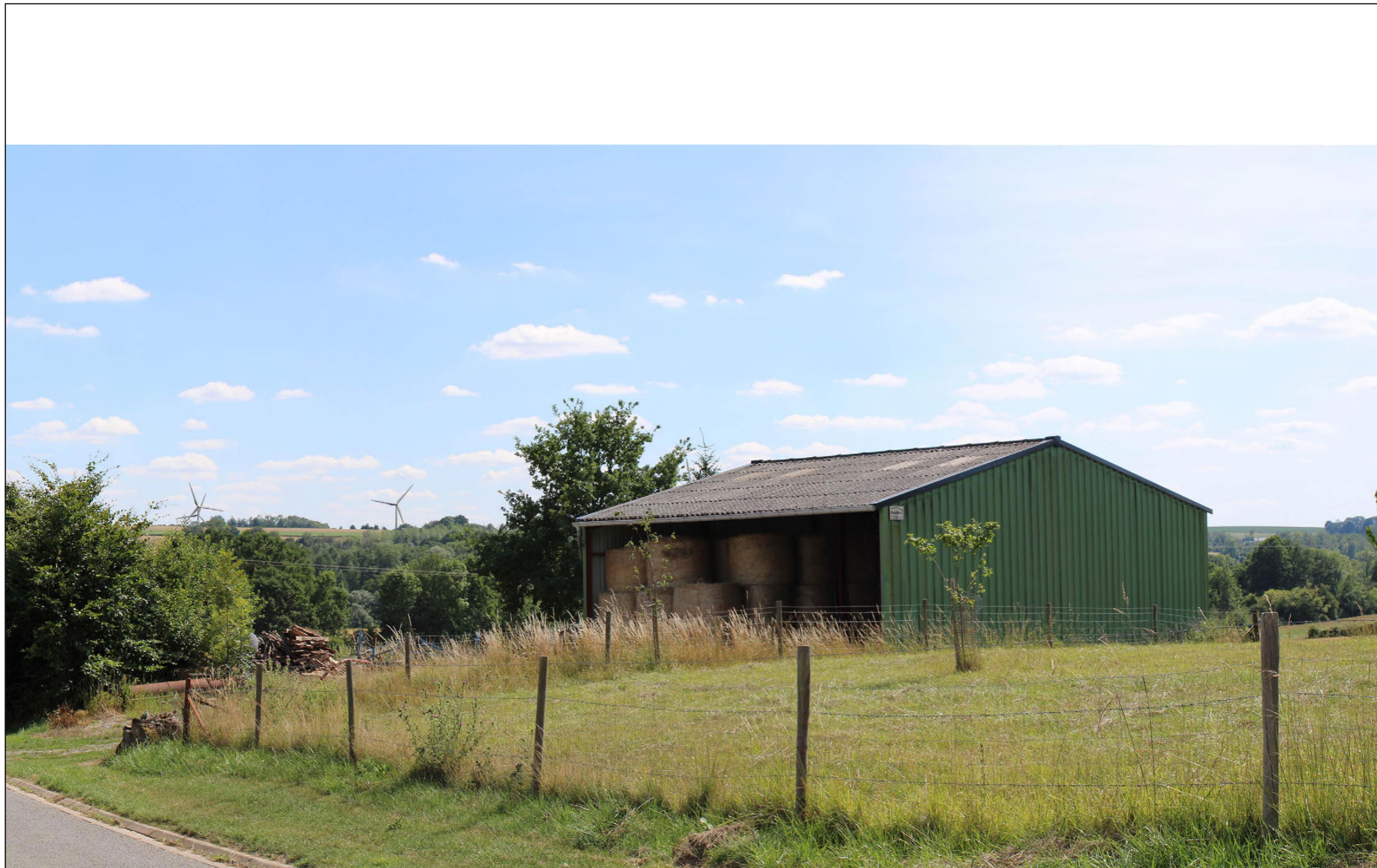


Coupe d'illustration de l'ouverture potentielle au-dessus de la vallée de la Serre

Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 50 cm entre l'œil et la photo)



Angle : $\pm 50^\circ$



Angle : $\pm 50^\circ$

Angle total de la vue : $\pm 100^\circ$ (feuille gauche et droite)

État initial - Vue panoramique 120 °

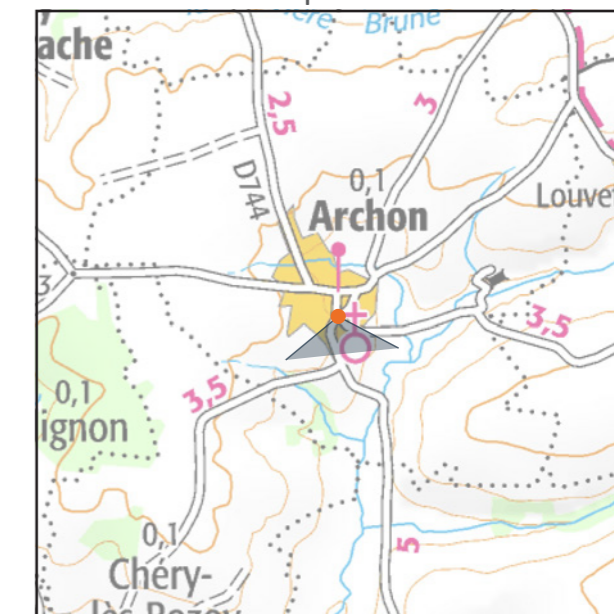


Commentaire paysager :

La commune d'Archon se forme autour d'un village groupé sur le plateau de Thiérache. Son église est inscrite au titre des Monuments Historiques depuis 1932 au sein du réseau des églises fortifiées, emblématiques en Thiérache. Le bâti présent près du parvis de l'église ne permet pas d'ouverture visuelle en dehors du tissu urbain, ni en direction du projet.

L'impact du projet est jugé **NUL**, en raison de l'absence d'ouverture sur le projet depuis l'église protégée et le cœur du village.

Localisation de la prise de vue



- Éoliennes :
- Construites
 - Acceptées
 - Du projet

1 : 50 000

Simulation avec le projet - Vue panoramique 120°



«Distance à l'éolienne la plus proche : 6 250 m (E1)
Distance à l'éolienne la plus éloignée : 6 250 m (E2)
Azimut : 174°
Position : X=780611 Y=6960633 Z=178 m
Date de prise de vue : 7 juillet 2022»

Photosimulation 24 : Depuis le nord du village d'Archon

État initial - Vue panoramique 120 °



Parc éolien
de La Hotte et Thiérache

Parc éolien
de La Hotte et Thiérache

Parc éolien
d'Eole HSR et Renneville

village d'Archon situé en arrière-plan de
la topographie

RD744

Commentaire paysager :

En s'éloignant du tissu urbain formé autour de l'église d'Archon, plusieurs routes secondaires se déploient sur la ligne de crête au nord. Les ondulations de la topographie amènent rapidement à dissimuler le village dans la composition paysagère. En se rapprochant, le clocher de l'église fortifiée vient animer la silhouette villageoise au sein du paysage agricole.

Sur la RD744, un large champ visuel se dégage au-delà de la vallée de la Serre. Il est favorisé par la régularité tabulaire des plateaux agricoles. Depuis cet axe, la plantation d'une haie vient masquer une partie de l'ouverture. Toutefois, le contexte éolien à l'est de Fraillicourt reste présent. On y distingue les parcs de la Hotte et de Thiérache implantés dans l'arrière-plan paysager.

La perception du projet se situe légèrement à l'avant de l'ensemble des éoliennes. Leur emprise verticale surpasse le contexte éolien en arrière-plan. Leur situation vient en partie densifier le contexte actuel sans pour autant l'étendre avec une perspective faiblement en faveur du projet. La présence de la haie permet de minimiser l'étendue du contexte éolien dans le paysage local.

À ce niveau l'observateur n'identifie pas l'église d'Archon. En se rapprochant, la silhouette se dégage et rentre en covisibilité avec le projet éolien.

L'impact du projet est jugé **FAIBLE à MODÉRÉ**, par l'implantation du projet à proximité du contexte éolien et par la potentielle covisibilité avec le clocher de l'église d'Archon.

Localisation de la prise de vue



1 : 50 000

Simulation avec le projet - Vue panoramique 120°



«Distance à l'éolienne la plus proche : 7 350 m (E1)

Distance à l'éolienne la plus éloignée : 7 400 m (E2)

Azimut : 148°

Position : X=780159 Y=6961673 Z=209 m

Date de prise de vue : 7 juillet 2022»

Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 50 cm entre l'œil et la photo)



Angle : $\pm 50^\circ$



Angle : $\pm 50^\circ$

Angle total de la vue : $\pm 100^\circ$ (feuille gauche et droite)

État initial - Vue panoramique 120 °



GR122

Parfondeval et son église

route entre les hameaux de Louvet
et les Froidmonts

Commentaire paysager :

Le bourg de Parfondeval fait partie des lieux touristiques du territoire. C'est un village pittoresque de la Thiérache qui a gardé son aspect champêtre. Ainsi, il a pu être classé parmi les «Plus Beaux Villages de France». Une église fortifiée et protégée, vient couronner la silhouette villageoise. Presque entièrement tourné vers l'activité agricole, le village a pour paysage des vergers et des pâturages accompagnés par des cultures céréalières.

Les multiples panneaux touristiques invitent les excursionnistes à divaguer dans le village et ses petites rues pour y découvrir le patrimoine bâti du monde rural, son lavoir et son temple. Un circuit touristique est même proposé autour du village pour apprécier le paysage bocager de la Thiérache et les éléments patrimoniaux et vernaculaires de la commune. En rejoignant le tracé du GR122, le circuit s'ouvre sur un panorama pour contempler le village.

Le GR122 forme un axe de randonnée transversale entre le Porcien et la Thiérache. Son tracé suit les courbes du relief et alterne avec des points de vue dégagés ou plus intimistes dans les fonds de vallée.

Depuis ce point de vue, le projet s'installe en partie à l'arrière de la composition paysagère. La perception est limitée aux pales, ne venant pas modifier le cadre paysager du village. La covisibilité avec le village et l'église protégée ne se fait pas ressentir.

L'impact du projet est jugé **TRÈS FAIBLE**, par la très faible présence du projet éolien dans le cadre paysager de Parfondeval et le GR122.

Localisation de la prise de vue



1 : 50 000

Simulation avec le projet - Vue panoramique 120°

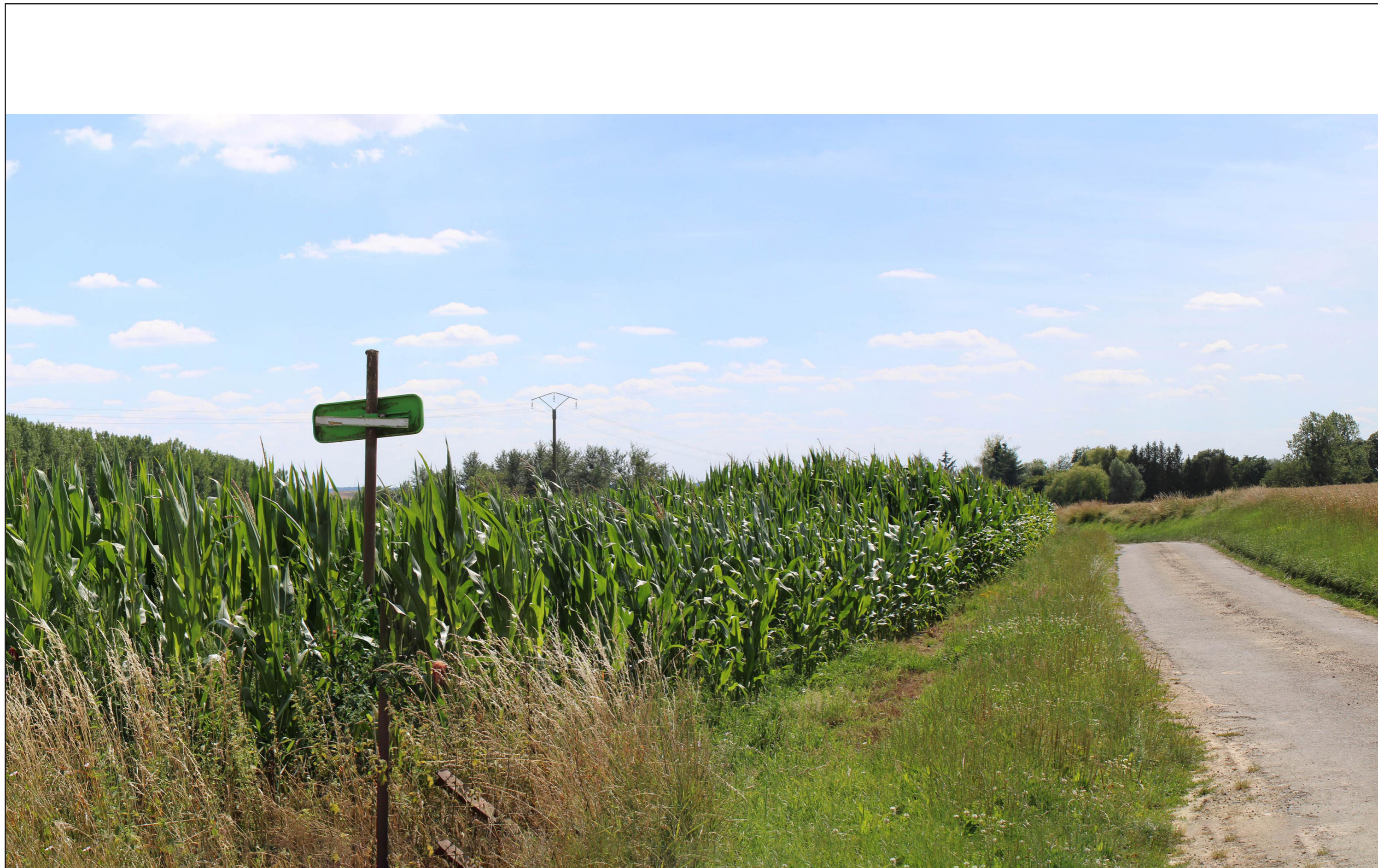


«Distance à l'éolienne la plus proche : 7 000 m (E2)
Distance à l'éolienne la plus éloignée : 7 200 m (E1)
Azimut : 175°
Position : X=782951 Y=6962038 Z=218 m
Date de prise de vue : 7 juillet 2022»

Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 50 cm entre l'œil et la photo)



Angle : $\pm 50^\circ$



Angle : $\pm 50^\circ$

Angle total de la vue : $\pm 100^\circ$ (feuille gauche et droite)

Photosimulation 26 : Depuis l'église de Grandrieux

État initial - Vue panoramique 120 °



église de Grandrieux à l'arrière de l'observateur



Commentaire paysager :

Grandrieux est un village installé dans un recoin du plateau, au-dessus de la vallée de la Serre. Il s'étend sous la ligne de crête marqué par le passage de la RD977 dans un environnement arboré. Les parcelles agricoles se rendent perceptibles à l'arrière du tissu urbain et de la végétation, formant un horizon dégagé.

L'église de Grandrieux est protégée au titre des Monuments Historiques et implantée légèrement en surplomb du tissu urbain. Son parvis s'ouvre sur la végétation et en direction du secteur d'étude nord. Un sentier de randonnée, le GR 122, passe au sud du village en direction de Parfondeval.

Le village s'oriente vers l'ouest sous la forme d'une rue unique. Le champ visuel se retrouve en partie ouvert au travers du tissu urbain sur les points hauts de la commune.

Le contexte éolien n'est pas perceptible au pied de l'édifice protégé. Avec l'implantation du projet, le contexte éolien s'avance dans le champ visuel autour du village. Cependant, avec la végétation et le tissu urbain le projet n'interfère pas dans la lecture paysagère depuis le parvis. Pendant la période hivernale (à feuilles tombées), une faible perception sur les éoliennes peut survenir au travers du filtre végétal. Cette perception ne concerne que l'église protégée. Le village en lui-même ne se retrouve pas impacté par le projet en raison de sa situation dans un creux du plateau.

L'impact du projet est jugé **NUL**, par l'absence de perception sur le projet depuis Grandrieux et son église inscrite.

Localisation de la prise de vue



Éoliennes :

- Construites
- Acceptées
- Du projet

1 : 50 000

Simulation avec le projet - Vue panoramique 120°



«Distance à l'éolienne la plus proche : 5 250 m (E2)

Distance à l'éolienne la plus éloignée : 5 650 m (E1)

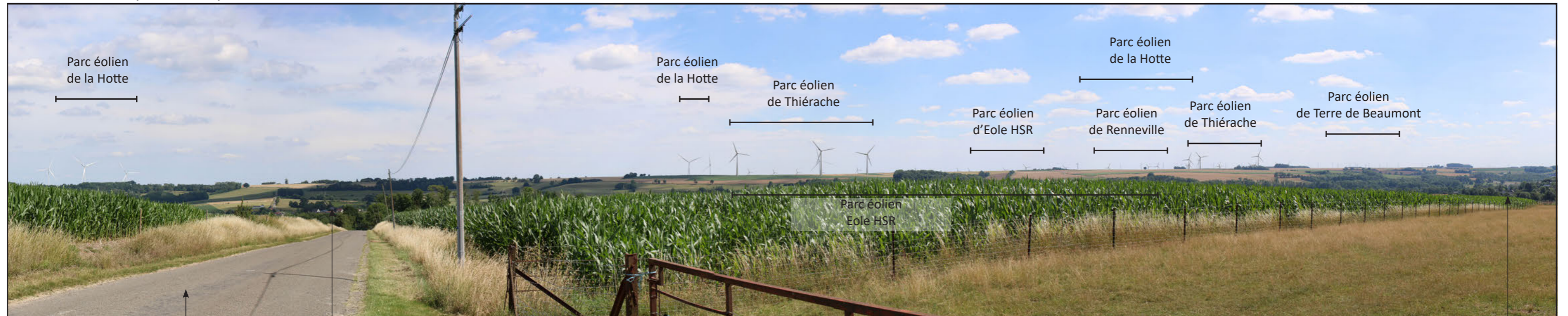
Azimut : 233°

Position : X=785303 Y=6959946 Z=207 m

Date de prise de vue : 7 juillet 2022»

Photosimulation 27 : Depuis les abords de Grandrieux

État initial - Vue panoramique 120 °



RD520

*silhouette de Mainbresson et la
vallée de la Serre*

silhouette de Raillimont

Commentaire paysager :

En sortant du village de Grandrieux, l'observateur se situe sur la RD520, également sur le tracé du GR122. Cet axe descend progressivement en direction de la vallée de la Serre et de ses villages. On y devine la silhouette de Mainbresson au cœur d'un environnement boisé.

Le revers du plateau domine la vallée de la Serre et fait face à la rive opposée, prolongée par un plateau à l'aspect tabulaire. Le paysage se compose de grandes cultures et de massifs boisés qui ponctuent l'horizon.

Ce point de vue met en scène le contexte éolien qui se densifie dans l'horizon.

Les éoliennes projetées étendent l'emprise à l'avant du contexte vers l'ouest. Les éoliennes d'autres parcs sont présents en arrière-plan du projet. L'implantation du projet poursuit la ligne marquée par les parcs de la Hotte et de Thiérache dans une emprise limitée par le faible nombre de machines. Le projet ne rentre pas dans une covisibilité directe avec des silhouettes villageoises.

L'impact du projet est jugé **FAIBLE**, par la faible emprise des éoliennes projetées au sein du contexte éolien déjà dense. Une attention est portée vis-à-vis de l'avancement du contexte éolien dans le champ visuel au-dessus de la vallée de la Serre.

Localisation de la prise de vue



- Éoliennes :
- Construites
 - Acceptées
 - Du projet

Simulation avec le projet - Vue panoramique 120°

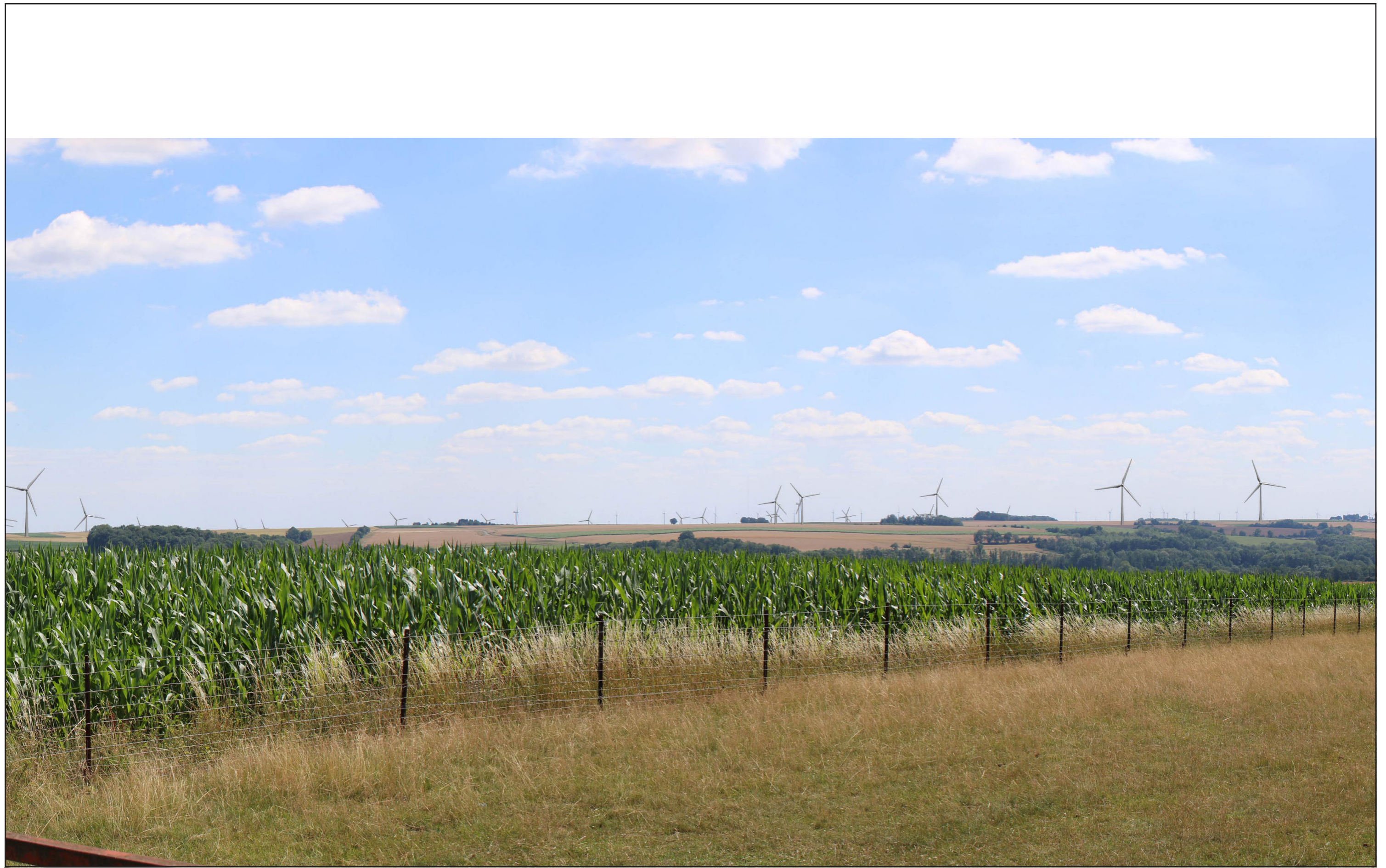


«Distance à l'éolienne la plus proche : 5 150 m (E2)
Distance à l'éolienne la plus éloignée : 5 650 m (E1)
Azimut : 172°
Position : X=785901 Y=6959564 Z=227 m
Date de prise de vue : 7 juillet 2022»

Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 50 cm entre l'œil et la photo)



Angle : $\pm 50^\circ$



Angle : $\pm 50^\circ$

Angle total de la vue : $\pm 100^\circ$ (feuille gauche et droite)

Photosimulation 28 : Depuis les abords de Résigny

État initial - Vue panoramique 120 °



Parc éolien
de La Hotte

RD530 entre Résigny et Mainbresson

Commentaire paysager :

En descendant dans la vallée de la Serre, à la sortie de Résigny, le paysage se compose de plusieurs boisements à la rencontre des terres agricoles. La visibilité des villages est réduite par cette composition paysagère. Les rebords des plateaux viennent masquer l'horizon et renforcer l'intimité des vallées du territoire.

L'orientation de la vallée permet d'ouvrir sur une partie du contexte éolien, notamment le parc de la Hotte. Le projet se retrouve quant à lui à l'arrière de la ligne topographique. Cette situation n'entraîne pas d'impact sur les points de vue de la vallée, éloignés par rapport au projet. En se rapprochant, l'impact visuel peut être renforcé

L'impact du projet est jugé **NUL**, sur les points éloignés de la vallée de la Serre.

Localisation de la prise de vue



- Éoliennes :
- Construites
 - Acceptées
 - Du projet

1 : 50 000

Simulation avec le projet - Vue panoramique 120°



«Distance à l'éolienne la plus proche : 6 300 m (E2)

Distance à l'éolienne la plus éloignée : 6 850 m (E1)

Azimut : 172°

Position : X=787352 Y=6959974 Z=174 m

Date de prise de vue : 7 juillet 2022»

État initial - Vue panoramique 120 °



Parc éolien
d'Eole HSR

Parc éolien
de La Hotte

église de Mainbressy

Commentaire paysager :

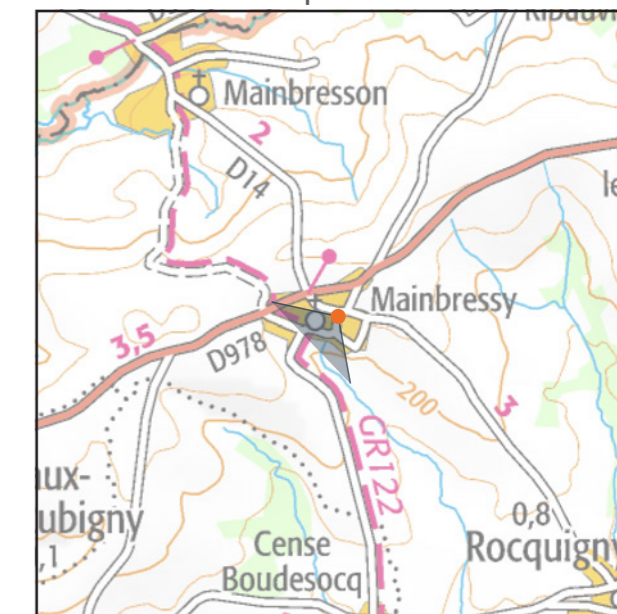
Le hameau de Mainbressy fait partie des quelques lieux de vie situés sur les hauteurs du plateau. Au travers du bâti lâche, on devine le paysage agricole qui compose les plateaux du Porcien. L'horizon s'assombrit ensuite par les masses boisées. L'église qui reprend l'architecture des églises fortifiées de Thiérache domine cette silhouette villageoise.

Cette situation dégagée autour du village conduit à percevoir le contexte éolien en développement. Le parc éolien de la Hotte situé au premier plan du paysage agricole marque ce contexte éolien. Le projet situé à plus de 5km se retrouve à l'arrière du bâti et de la végétation dans une emprise fortement restreinte. Depuis ce point de vue, la proximité avec les deux éoliennes limitent l'étalement du projet.

À la sortie du village, les éoliennes projetées sont reléguées dans l'arrière-plan paysager, dans des rapports d'échelle cohérents, sans dominance particulière.

L'impact du projet est jugé **NUL**, en raison de l'absence de perception depuis le village et cette emprise fortement réduite.

Localisation de la prise de vue



1 : 50 000

Simulation avec le projet - Vue panoramique 120°



«Distance à l'éolienne la plus proche : 5 200 m (E2)

Distance à l'éolienne la plus éloignée : 5 800 m (E1)

Azimut : 226°

Position : X=788192 Y=6957084 Z=221 m

Date de prise de vue : 7 juillet 2022»

État initial - Vue panoramique 120 °



Parc éolien
de La Hotte

RD36 en direction de Fraillicourt

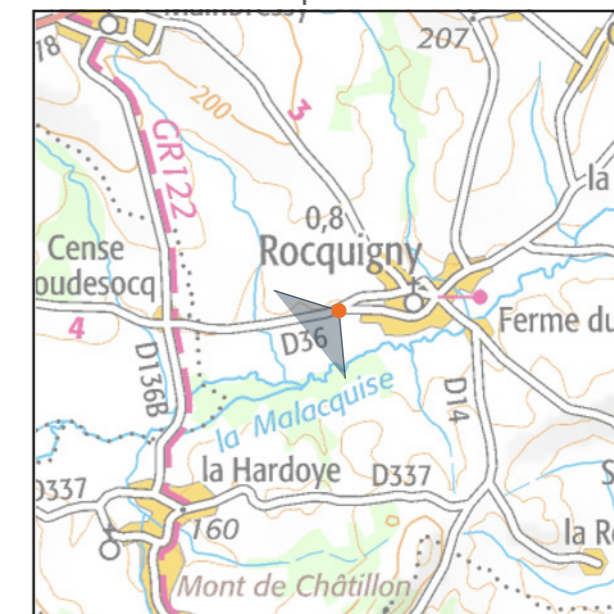
Commentaire paysager :

Le village de Rocquigny s'insère dans la vallée de la Malacquoise. À la sortie du village sur la RD36, le paysage arboré de la vallée ferme l'horizon paysager. Les prairies et pâtures ouvrent le champ visuel.

La composition paysagère autour de la vallée réduit la lisibilité du contexte éolien à proximité. L'observateur perçoit une partie du parc éolien de la Hotte. Pour le projet, des bouts de pales peuvent être aperçues, pour un œil averti. Les éoliennes projetées s'installent dans l'arrière-plan paysager, sans dominance visuelle depuis l'est de la vallée de la Malacquoise.

L'impact du projet est jugé **FAIBLE**, en raison de la faible prégnance visuelle des éoliennes à la sortie du village.

Localisation de la prise de vue



- Éoliennes :
- Construites
 - Acceptées
 - Du projet

Simulation avec le projet - Vue panoramique 120°



«Distance à l'éolienne la plus proche : 6 150 m (E2)
Distance à l'éolienne la plus éloignée : 6 700 m (E1)
Azimut : 231°
Position : X=789558 Y=6955167 Z=169 m
Date de prise de vue : 7 juillet 2022»

Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 50 cm entre l'œil et la photo)



Angle : $\pm 50^\circ$



Angle : $\pm 50^\circ$

Angle total de la vue : $\pm 100^\circ$ (feuille gauche et droite)

Photosimulation 31 : Depuis les abords de Soize

État initial - Vue panoramique 120 °



ruisseau de Soize

RD611 en direction de Soize

Commentaire paysager :

Soize est un village au pied de la RD946, dans un léger creux topographique du plateau formé par le passage d'un ruisseau au nord du village. Depuis ce point de vue, l'observateur fait face à une partie de la frange urbanisée du village qui s'accompagne d'une ceinture végétale.

Le bourg est à distance du développement éolien du territoire qui se retrouve à l'arrière de la végétation environnante des habitations. Cette composition paysagère joue en faveur de l'atténuation du projet. Au-delà du village, le projet vient s'intégrer au contexte éolien formé autour des parcs de la Hotte et de Thiérache dans un nombre limité d'éoliennes.

L'impact du projet est jugé **NUL**, par l'absence visuelle des éoliennes dans le paysage de Soize.

Localisation de la prise de vue



- Éoliennes :
- Construites
 - Acceptées
 - Du projet

1 : 50 000

Simulation avec le projet - Vue panoramique 120°



«Distance à l'éolienne la plus proche : 5 300 m (E1)
Distance à l'éolienne la plus éloignée : 5 800 m (E2)
Azimut : 123°
Position : X=777799 Y=6956414 Z=145 m
Date de prise de vue : 7 juillet 2022»

État initial - Vue panoramique 120 °



Parc éolien
de Thiérache

RD978

Commentaire paysager :

Le village de Raillimont fait partie des lieux de vie les plus proches du projet. Il prend appui sur le versant de la vallée de la Serre et sa végétation arborée. L'ondulation de la topographie contraint l'ouverture de la vue en direction du projet. Le champ visuel s'ouvre principalement vers le nord.

La commune s'insère le long du versant avec les habitations tournées vers la Serre. L'enjeu visuel depuis la sortie de Raillimont est faible vis-à-vis du projet malgré la proximité.

Le projet envisagé vient s'inscrire faiblement dans le champ visuel depuis la frange urbaine, venant appuyer la progression de l'éolien dans l'horizon du village. La perception du projet reste toutefois limitée, avec des éoliennes masquées par la ligne topographique fermant l'horizon paysager (et liée au modelé de la vallée), dans des rapports d'échelle en faveur de la composition paysagère. Le faible nombre d'éoliennes retenues induit une emprise minimale sur l'horizon qui, associée à la perception restreinte, concourt à l'insertion du projet dans le cadre paysager.

L'impact du projet est jugé **NUL**, en regard de l'insertion du projet dans le paysage et de sa perception restreinte.

Localisation de la prise de vue



Éoliennes :
● Construites
● Acceptées
● Du projet

Simulation avec le projet - Vue panoramique 120°



«Distance à l'éolienne la plus proche : 1 600 m (E2)
Distance à l'éolienne la plus éloignée : 1 900 m (E1)
Azimut : 157°
Position : X=783406 Y=6956629 Z=186 m
Date de prise de vue : 7 juillet 2022»



Paysage et implantation du village de Raillimont à l'arrière de l'observateur
(Source : Google Street View, juillet 2022)

Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 50 cm entre l'œil et la photo)



Angle : $\pm 50^\circ$



Angle : $\pm 50^\circ$

Angle total de la vue : $\pm 100^\circ$ (feuille gauche et droite)

Photosimulation 33 : Depuis les abords du Thuel

État initial - Vue panoramique 120 °



Parc éolien
des Blanches Fosses

Parc éolien
de La Hotte/Parc éolien de
Thiérache

RD18

Commentaire paysager :

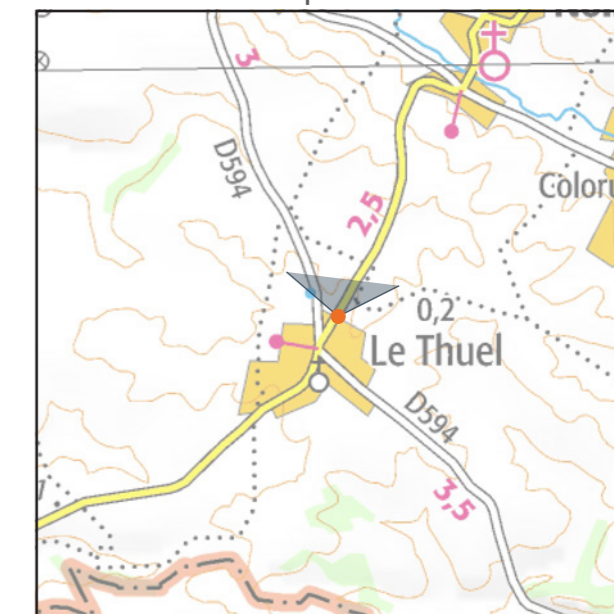
La situation du village du Thuel sur le plateau, au cœur des étendues cultivées et en relation avec le paysage environnant induit un champ visuel étendu, pouvant porter sur une aire lointaine. L'horizon vient à la rencontre des différents massifs boisés qui ponctuent le champ visuel.

Ce lieu de vie est concerné par le développement du parc des Blanches Fosses qui investit le champ visuel sur la frange ouest du village. Les éoliennes se rendent perceptibles depuis et aux abords du village, dans des rapports d'échelle importants liés à leur proximité.

Le projet envisagé se perçoit également, mais dans un horizon éloigné, en avant du contexte éolien créé par les parcs de la Hotte et de Thiérache. L'implantation restreinte des éoliennes limite son emprise sur l'horizon. Sa prégnance visuelle est faite par son gabarit dépassant les éoliennes en arrière-plan. Entre le parc des Blanches Fosses et le projet envisagé, une large respiration visuelle est ressentie à la sortie du Thuel.

L'impact du projet est jugé **FAIBLE**, en regard de la faible incidence du projet dans le fonctionnement visuel du village.

Localisation de la prise de vue



1 : 50 000

Simulation avec le projet - Vue panoramique 120°



«Distance à l'éolienne la plus proche : 6 350 m (E1)

Distance à l'éolienne la plus éloignée : 6 900 m (E2)

Azimut : 7°

Position : X=777938 Y=6950838 Z=168 m

Date de prise de vue : 7 juillet 2022»

Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 50 cm entre l'œil et la photo)



Angle : $\pm 50^\circ$



Angle : $\pm 50^\circ$

Angle total de la vue : $\pm 100^\circ$ (feuille gauche et droite)

État initial - Vue panoramique 120 °



vallée du Hurtaut

RD36

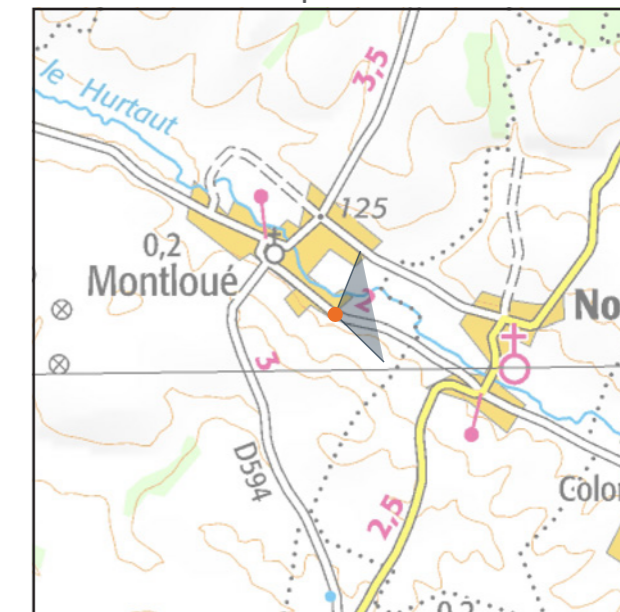
Commentaire paysager :

Ce lieu de vie est implanté dans la vallée du Hurtaut (ou Malacquoise) qui la traverse. La ripisylve de la vallée filtre les ouvertures vers le plateau et ses rebords. Ce village est concerné par un développement éolien conséquent dans son périmètre paysager proche, avec le parc éolien des Blanches Fosses à l'ouest.

Depuis les entrées du village, le tissu urbain est complètement masqué par la végétation environnante et le relief. Il en va de même pour le projet envisagé, invisible dans le champ visuel. Il faudrait s'affranchir de la ripisylve pour percevoir les éoliennes depuis la frange urbaine du village.

L'impact du projet est jugé **NUL**, en regard de l'absence de perception du projet dans le fonctionnement visuel du village.

Localisation de la prise de vue

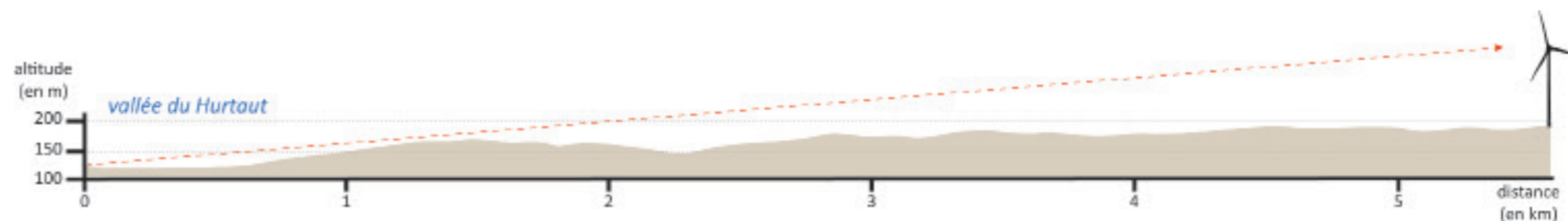


1 : 50 000

Simulation avec le projet - Vue panoramique 120°



«Distance à l'éolienne la plus proche : 5 450 m (E1)
Distance à l'éolienne la plus éloignée : 6 050 m (E2)
Azimut : 78°
Position : X=777787 Y=6952846 Z=129 m
Date de prise de vue : 7 juillet 2022»



Coupe d'illustration de l'ouverture potentielle au-dessus de la vallée du Hurtaut (ou Malacquoise)

Photosimulation 35 : Depuis les abords de Logny-lès-Chaumont sur la RD2

État initial - Vue panoramique 120 °



RD2

tissu urbain de Logny-lès-Chaumont

Commentaire paysager :

Logny-lès-Chaumont est un hameau situé à la naissance de vallons marquant le ruisseau de Saint-Fergeux, dans une situation de faible encaissement dans le paysage. Cette situation associée aux petits boisements ponctuels laisse porter le regard plus ou moins loin dans l'horizon.

Le tissu urbain du village se trouve sur la droite de l'observateur, étendu le long de la RD2. L'organisation du village est tournée en direction du projet. Avec l'encaissement du village, l'horizon paysager se retrouve écourté par le moutonnement du plateau. La présence de prairies arborées en bordure du tissu urbain, ainsi que la ripisylve bordant le ruisseau sur la limite du village, apportent des éléments supplémentaires filtrant les vues vers le paysage extérieur.

La distance d'éloignement conduit à masquer le projet au regard, sous la ligne topographique.

L'impact du projet est jugé **NUL**, en regard de l'absence de perception du projet depuis le vallon de Logny-lès-Chaumont.

Localisation de la prise de vue



1 : 50 000

Simulation avec le projet - Vue panoramique 120°



«Distance à l'éolienne la plus proche : 7 650 m (E2)

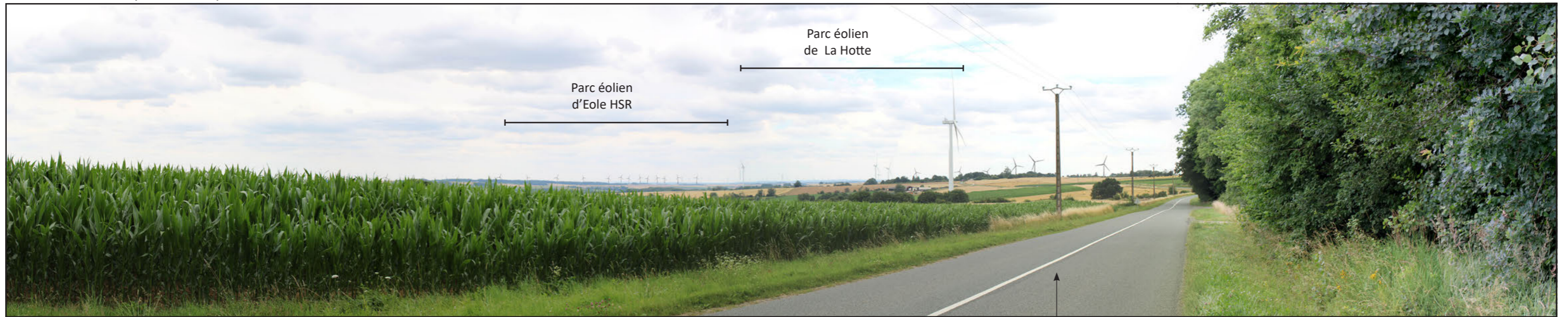
Distance à l'éolienne la plus éloignée : 7 850 m (E1)

Azimut : 296°

Position : X=788148 Y=6949007 Z=131 m

Date de prise de vue : 7 juillet 2022»

État initial - Vue panoramique 120 °



RD978
entre Mainbressy et Liart

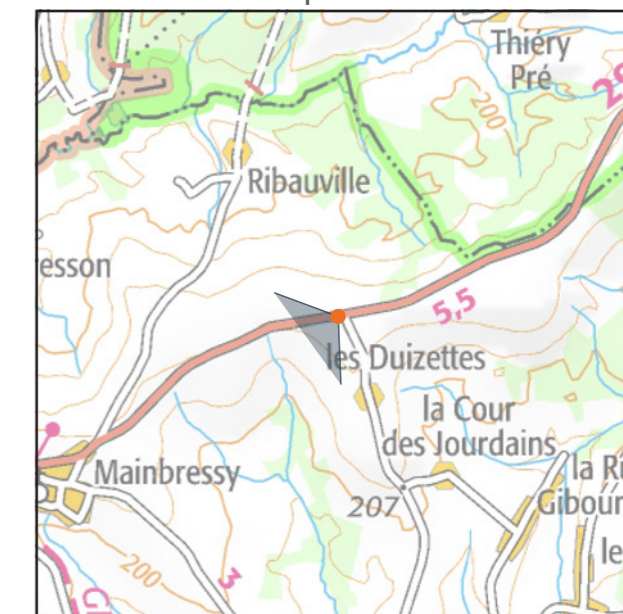
Commentaire paysager :

Sur la RD978, le champ visuel est dégagé par la position de l'axe routier sur une ligne de crête. Elle surplombe la vallée de la Malacquoise au sud et la vallée de la Serre au nord. Le regard porte loin en direction des grandes cultures, des boisements ponctuels et du contexte éolien. Quelques vues peuvent être bloquées par des haies arborées en direction des vallées à l'image de cette photosimulation, offrant une alternance de points de vue ouverts ou fermés.

La zone d'implantation étudiée s'inscrit dans l'arrière-plan, sur la longueur du champ visuel, et suffisamment éloigné pour que les éoliennes ne modifient pas la lecture paysagère. Le contexte éolien dense qui s'étend à proximité vient intégrer les éoliennes projetées à l'ensemble dans une emprise et une densification restreinte.

L'impact du projet est jugé **FAIBLE**, en regard de la faible densification du contexte éolien depuis la RD978.

Localisation de la prise de vue



Simulation avec le projet - Vue panoramique 120°



«Distance à l'éolienne la plus proche : 7 300 m (E2)
Distance à l'éolienne la plus éloignée : 7 900 m (E1)
Azimut : 234°
Position : X=790015 Y=6958220 Z=254 m
Date de prise de vue : 7 juillet 2022»

Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 50 cm entre l'œil et la photo)



Angle : $\pm 50^\circ$



Angle : $\pm 50^\circ$

Angle total de la vue : $\pm 100^\circ$ (feuille gauche et droite)

État initial - Vue panoramique 120 °



Commentaire paysager :

La butte de Marlemont est un point de vue panoramique à 296m d'altitude permettant d'apprécier le paysage vallonné depuis l'entrée de la forêt de Signy-l'Abbaye. Le point de vue prend place dans un environnement arboré, qui a tendance à se développer pour la partie ouest, en direction du projet. Les vues sont limitées au travers de la végétation.

La situation de la butte lui confère un large champ visuel pouvant mettre en scène l'horizon boisé et le contexte éolien. La végétation actuelle filtre la perception du projet. Implanté sur une ligne de fuite, les deux éoliennes se superposent dans le paysage. L'emprise au sol est alors restreinte. Dans le cadre d'une ouverture, les éoliennes projetées sont intégrées au contexte éolien dans un gabarit équivalent. La dominance visuelle est amoindrie par l'éloignement et le contexte éolien dense.

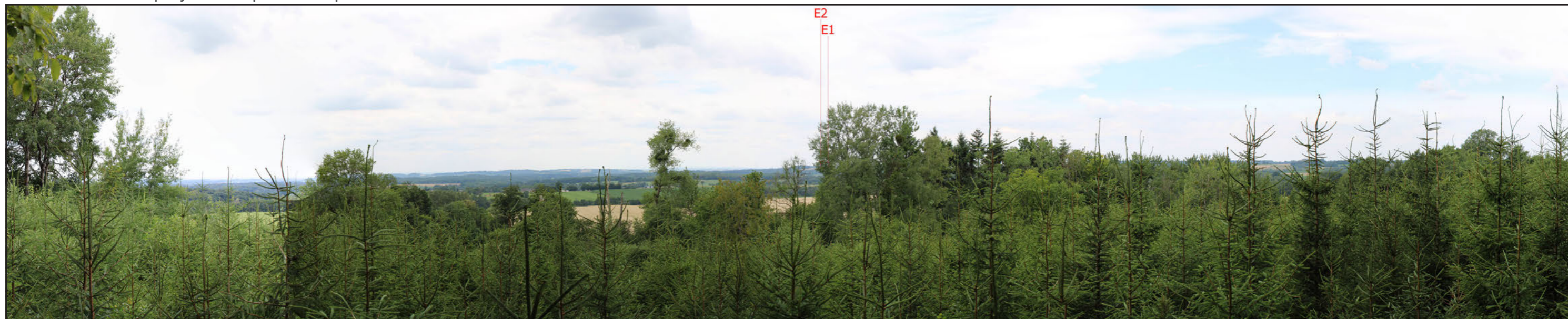
L'impact du projet est jugé **NUL**, par l'insertion du projet dans le contexte éolien du paysage éloigné.

Localisation de la prise de vue



1 : 50 000

Simulation avec le projet - Vue panoramique 120°



«Distance à l'éolienne la plus proche : 16 150 m (E2)
Distance à l'éolienne la plus éloignée : 16 750 m (E1)
Azimut : 252°
Position : X=798307 Y=6961371 Z=294 m
Date de prise de vue : 7 juillet 2022»

Butte de Marlemont entourée par les arbres
(Source : Photographies aériennes IGN)



État initial - Vue panoramique 120 °



Commentaire paysager :

À proximité du village de Séry, un ensemble de monts épouse les contours des rebords du Bassin parisien. Cet ensemble topographique aux douces ondulations offre de larges vues panoramiques sur le territoire de la Champagne. Il s'agit du site classé des Monts de Séry qui participe à l'attrait touristique du territoire. Avec de nombreuses tables d'orientation sur le paysage environnant et même au-delà, une riche histoire et une flore réputée, les Monts attirent des visiteurs et des promeneurs sur son complexe de buttes-témoins pour profiter du cadre de vie associé au Porcien.

Depuis ce site, le contexte éolien se développe dans l'horizon au gré des perceptions contrées par les collines. Le projet prend place dans cette configuration à l'arrière de la topographie, ne venant pas perturber la lecture paysagère.

L'impact du projet est jugé **NUL**, par l'absence de perception depuis le nord des Monts de Séry.

Localisation de la prise de vue



Simulation avec le projet - Vue panoramique 120°



«Distance à l'éolienne la plus proche : 17 150 m (E2)
Distance à l'éolienne la plus éloignée : 17 500 m (E1)
Azimut : 269°
Position : X=797182 Y=6944777 Z=170 m
Date de prise de vue : 7 juillet 2022»

État initial - Vue panoramique 120 °



Commentaire paysager :

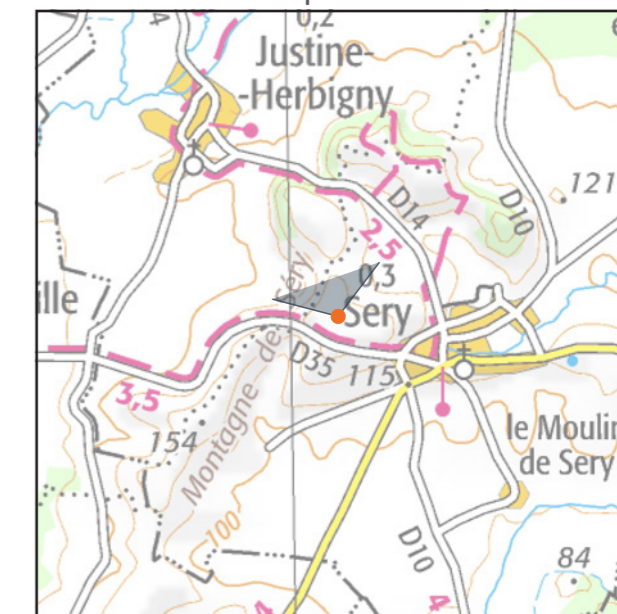
Ce deuxième point de vue depuis les Monts de Séry prend place à proximité d'une table panoramique à 360°. Elle permet de mettre en scène les Monts avec le paysage agricole environnant. Les douces ondulations font face aux plateaux et aux plaines de la Champagne.

Plusieurs villages sont présents dans le champ visuel et s'accompagnent d'une végétation arborée parsemée. Cet horizon dégagé conduit à la perception d'un contexte éolien en développement avec le projet d'Eole HSR et le parc de Chappes en première ligne.

Le projet s'implante dans l'horizon dans une emprise restreinte à deux éoliennes. Avec la distance d'éloignement, la perception des éoliennes est tronquée et seules les pales sont visibles. La dominance visuelle du projet est fortement réduite.

L'impact du projet est jugé **FAIBLE**, par l'intégration du projet dans l'horizon.

Localisation de la prise de vue



1 : 50 000

Simulation avec le projet - Vue panoramique 120°



«Distance à l'éolienne la plus proche : 17 500 m (E2)

Distance à l'éolienne la plus éloignée : 17 750 m (E1)

Azimut : 341°

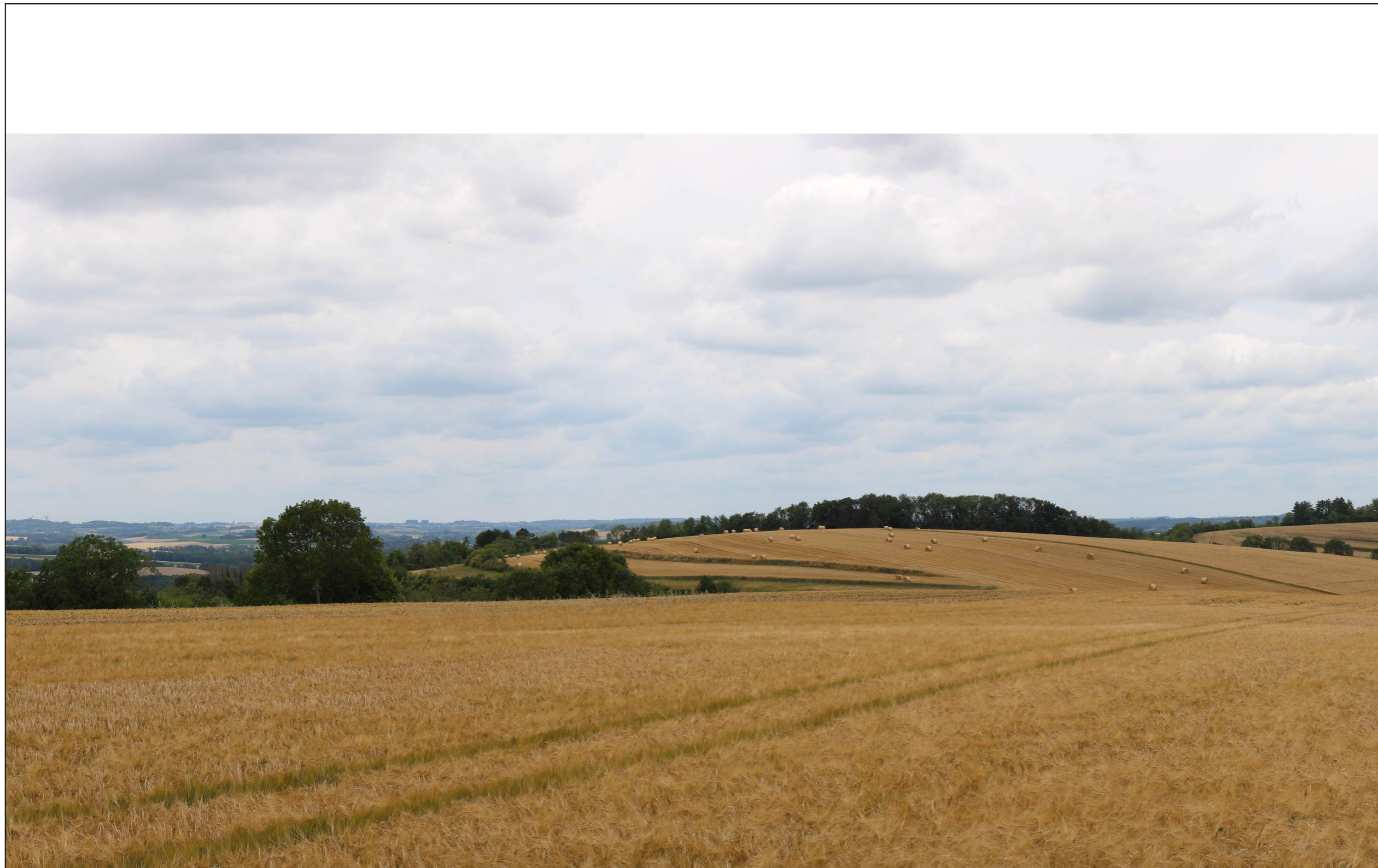
Position : X=796772 Y=6943757 Z=174 m

Date de prise de vue : 7 juillet 2022»

Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 50 cm entre l'œil et la photo)



Angle : $\pm 50^\circ$



Angle : $\pm 50^\circ$

Angle total de la vue : $\pm 100^\circ$ (feuille gauche et droite)

Photosimulation 39 : Depuis la RD946 à proximité de Rethel

État initial - Vue panoramique 120 °



RD946

silhouette villageoise d'Inaumont

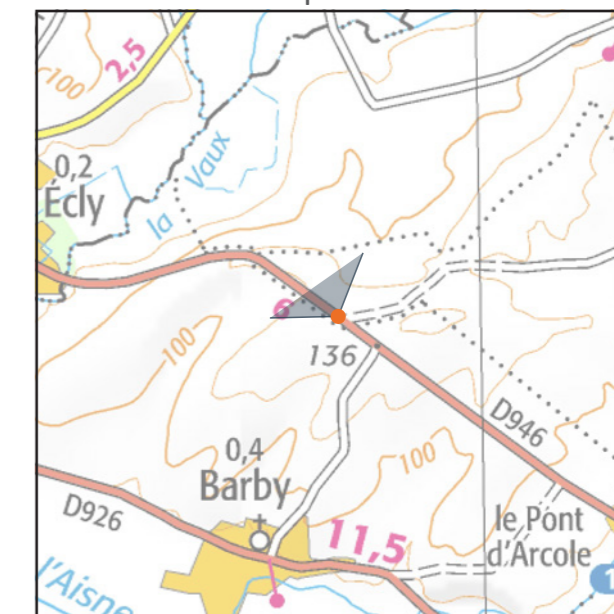
Commentaire paysager :

À la sortie de Rethel, la RD946 est un axe de circulation principal qui relie Rethel à Rozoy-sur-Serre. La départementale se positionne comme une dorsale dans le paysage où un horizon largement dégagé se fait ressentir. Les silhouettes villageoises sont parsemées dans le paysage agricole. Les boisements existants apparaissent comme des taches sombres sur la ligne d'horizon.

Avec ce large champ visuel, le contexte éolien se rend largement perceptible avec une concentration d'éoliennes dans le prolongement de la RD946, notamment avec le projet de Myosotis. Le projet éolien se retrouve dans l'horizon où la ligne topographique réduit la perception des éoliennes qui s'intègrent dans le contexte actuel. Les éoliennes projetées n'ajoutent pas d'emprise particulière de l'éolien dans le paysage puisqu'elles prennent place à l'arrière d'autres projets. Leurs présences participent à une faible densification du contexte éolien dans l'horizon.

L'impact du projet est jugé **NUL**, par l'intégration du projet dans l'horizon à l'arrière d'un contexte éolien déjà dense.

Localisation de la prise de vue



- Éoliennes :
- Construites
 - Acceptées
 - Du projet

1 : 50 000

Simulation avec le projet - Vue panoramique 120°



«Distance à l'éolienne la plus proche : 20 750 m (E2)
Distance à l'éolienne la plus éloignée : 20 900 m (E1)
Azimut : 325°
Position : X=795613 Y=6938217 Z=137 m
Date de prise de vue : 7 juillet 2022»

Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 50 cm entre l'œil et la photo)



Angle : $\pm 50^\circ$



Angle : $\pm 50^\circ$

Angle total de la vue : $\pm 100^\circ$ (feuille gauche et droite)

État initial - Vue panoramique 120 °



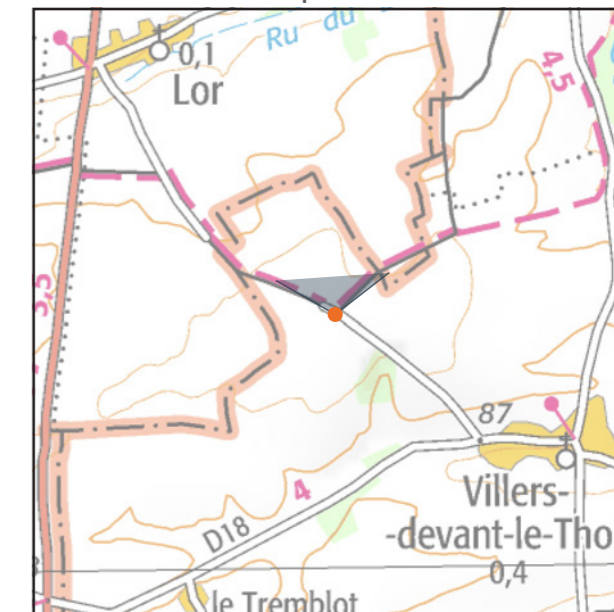
Commentaire paysager :

L'arbre Carafe est un point de vue incontournable dans le paysage du Porcien agricole. Sa position domine légèrement le plateau où l'agriculture intensive laisse de larges ouvertures visuelles sur de longues distances. On identifie rapidement l'emprise du contexte éolien dense et concentré qui se développe entre les Ardennes et l'Aisne.

Le projet envisagé s'inscrit au cœur du contexte éolien perceptible dans l'horizon. L'incidence visuelle est alors restreinte, du fait de la distance d'implantation et de la forme du projet. Les éoliennes projetées s'inscrivent sur la ligne topographique, en partie tronquées par le dénivelé créé. Les rapports d'échelle horizontaux et verticaux restent cohérents avec la configuration paysagère et le contexte éolien.

L'impact du projet est jugé **NUL**, par l'intégration du projet dans l'horizon au sein du contexte éolien dense.

Localisation de la prise de vue



- Éoliennes :
- Construites
 - Acceptées
 - Du projet

Simulation avec le projet - Vue panoramique 120°



«Distance à l'éolienne la plus proche : 20 000 m (E1)
Distance à l'éolienne la plus éloignée : 20 350 m (E2)
Azimut : 356°
Position : X=777309 Y=6935594 Z=0 m
Date de prise de vue : 7 juillet 2022»

Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 50 cm entre l'œil et la photo)



Angle : $\pm 50^\circ$



Angle : $\pm 50^\circ$

Angle total de la vue : $\pm 100^\circ$ (feuille gauche et droite)

État initial - Vue panoramique 120 °



*église protégée
à l'arrière de la végétation*

frange urbaine de Vigneux-Hocquet

RD966

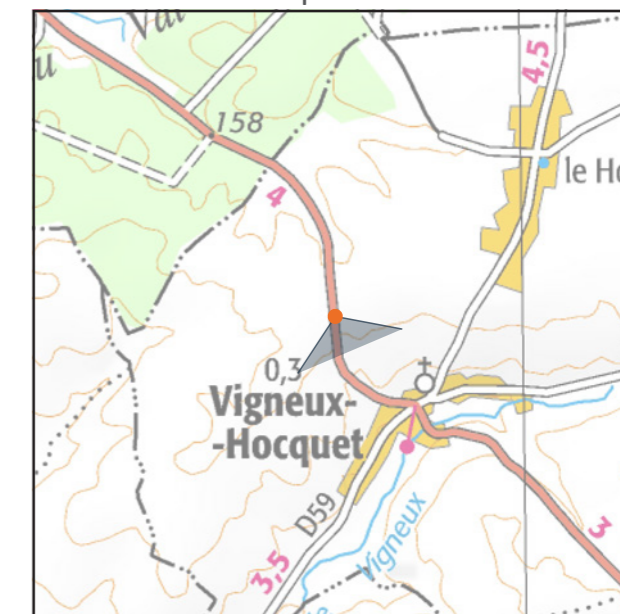
Commentaire paysager :

En sortant de la forêt domaniale du Val Saint-Pierre, l'observateur surplombe le paysage de Thiérache. Les collines adoucissent le paysage, accompagnées par les petits boisements. Le village de Vigneux-Hocquet en contrebas, dans un vallon creusé par un ruisseau, est faiblement perceptible. Tout comme son église protégée au titre des Monuments Historiques située à l'arrière de la végétation.

Le contexte éolien s'étend amplement sur l'ensemble de l'horizon, sans forte prégnance visuelle, mais dans un esprit de ligne continue. Le projet s'inscrit dans cette ligne dans une emprise limitée du fait d'un projet comprenant seulement deux éoliennes. Son implantation participe à maintenir le contexte éolien existant.

L'impact du projet est jugé **FAIBLE**, en raison de son implantation qui participe au développement du contexte éolien.

Localisation de la prise de vue



- Éoliennes :
- Construites
 - Acceptées
 - Du projet

Simulation avec le projet - Vue panoramique 120°



«Distance à l'éolienne la plus proche : 13 500 m (E1)
Distance à l'éolienne la plus éloignée : 13 900 m (E2)
Azimut : 157°
Position : X=770887 Y=6961052 Z=189 m
Date de prise de vue : 7 juillet 2022»

Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 50 cm entre l'œil et la photo)



Angle : $\pm 50^\circ$



Angle : $\pm 50^\circ$

Angle total de la vue : $\pm 100^\circ$ (feuille gauche et droite)

État initial - Vue panoramique 120 °



village de Bancigny

vallée du Huteau

église fortifiée et protégée de Plomion

Commentaire paysager :

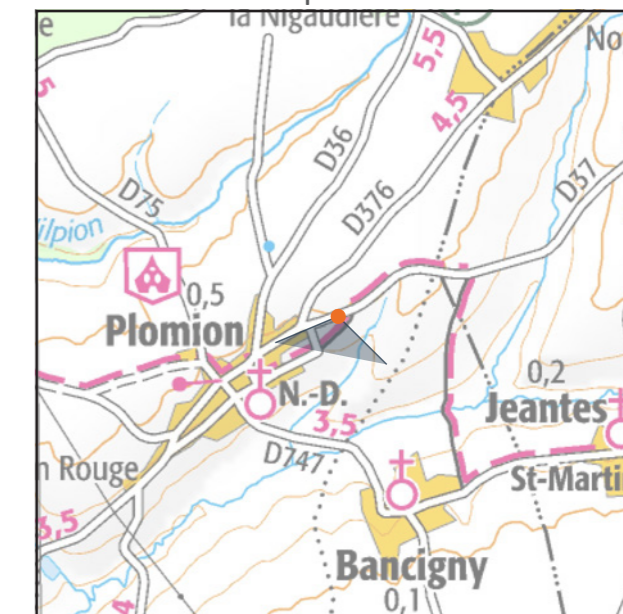
Le village de Plomion se compose de deux édifices protégés au titre des Monuments Historiques, l'église Notre-Dame et les halles inscrites, qui prennent place au cœur du bourg. À l'image des villages de Thiérache et du Porcien, sa position sur le rebord d'un plateau le met en scène depuis les versants, comme présenté sur le village de Bancigny. L'église fortifiée surpasse en partie la silhouette de Plomion.

Depuis ce point de vue, le champ visuel s'ouvre sur la vallée du Huteau et le versant opposé. L'horizontalité du plateau, marqué par la grande culture, laisse percevoir un horizon lointain qui en réalité ne laisse pas de visibilité au-delà de la ligne de crête au sud de Plomion.

À l'heure actuelle, aucun élément du contexte éolien ne se fait ressentir sur cette vallée du Huteau. Un mât de mesure marque un potentiel projet éolien à venir. Le projet situé à distance de l'observateur ne se rend pas perceptible. Il prend place à l'arrière de la ligne topographique.

L'impact du projet est jugé **NUL**, par l'absence de perception du projet éolien.

Localisation de la prise de vue



1 : 50 000

Simulation avec le projet - Vue panoramique 120°



«Distance à l'éolienne la plus proche : 16 400 m (E1)

Distance à l'éolienne la plus éloignée : 16 500 m (E2)

Azimut : 191°

Position : X=774010 Y=6968634 Z=205 m

Date de prise de vue : 7 juillet 2022»

État initial - Vue panoramique 120 °



*entrée du hameau de Ribeauvillé
sur la RD5*

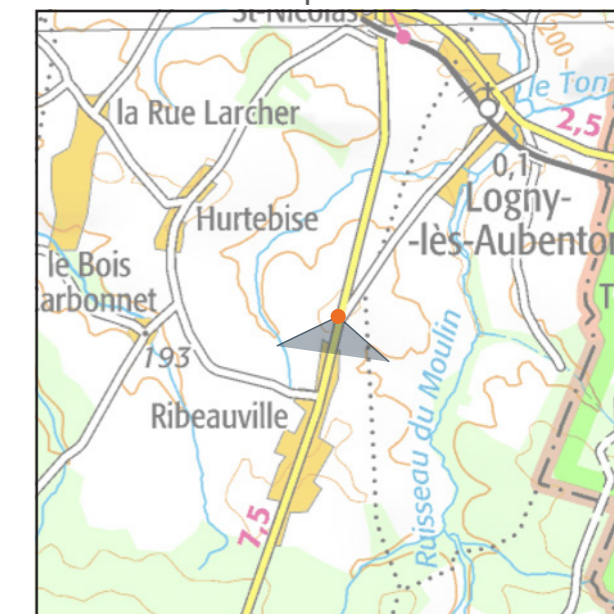
Commentaire paysager :

La RD5 est un axe de circulation suivant un tracé assez rectiligne dans l'Aisne. Elle permet de faire la liaison entre Aubenton et Brunehamel avec la RD977. Elle traverse autant des paysages ouverts comme ici près du hameau de Ribeuville, que des paysages fermés au contact de la forêt domaniale de la Haye d'Aubenton. Cette forêt marque un horizon proche et fermé pour des perceptions lointaines. Une rupture avec le projet se fait à ce niveau et dans la vallée de l'Aube.

Ce masque végétal coupe toute ouverture visuelle en direction du contexte éolien dans lequel le projet s'insère.

L'impact du projet est jugé **NUL**, par l'absence de perception du projet éolien.

Localisation de la prise de vue



1 : 50 000

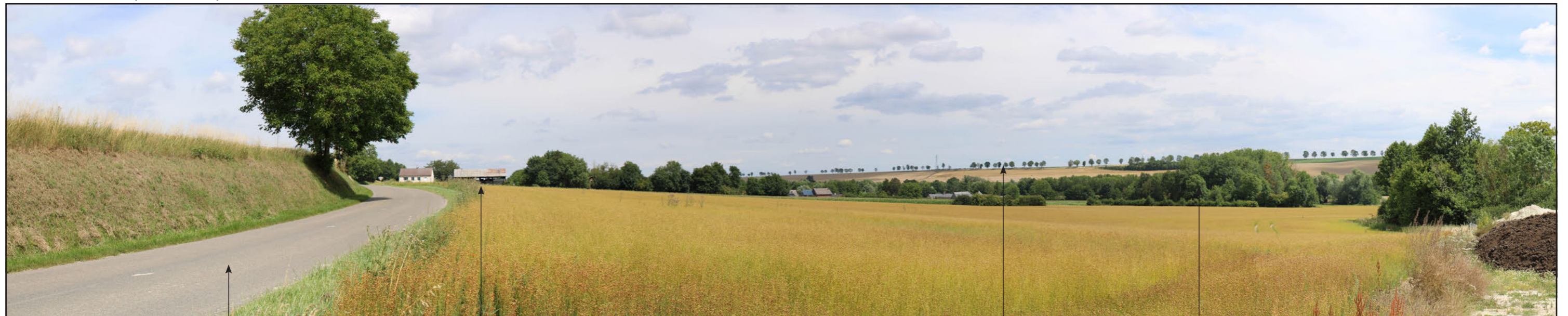
Simulation avec le projet - Vue panoramique 120°



«Distance à l'éolienne la plus proche : 14 450 m (E2)
Distance à l'éolienne la plus éloignée : 14 800 m (E1)
Azimut : 188°
Position : X=786175 Y=6969242 Z=228 m
Date de prise de vue : 7 juillet 2022»

Photosimulation 44 : Depuis la vallée de la Serre

État initial - Vue panoramique 120 °



RD58 qui longe la vallée de la Serre

frange urbaine du hameau de Vincy

passage de la RD946

vallée arborée de la Serre

Commentaire paysager :

Le passage de la Serre forme une large vallée arborée dans le paysage agricole avec une impression d'encaissement léger. Les habitations du hameau de Vincy se rendent perceptibles au travers de la végétation.

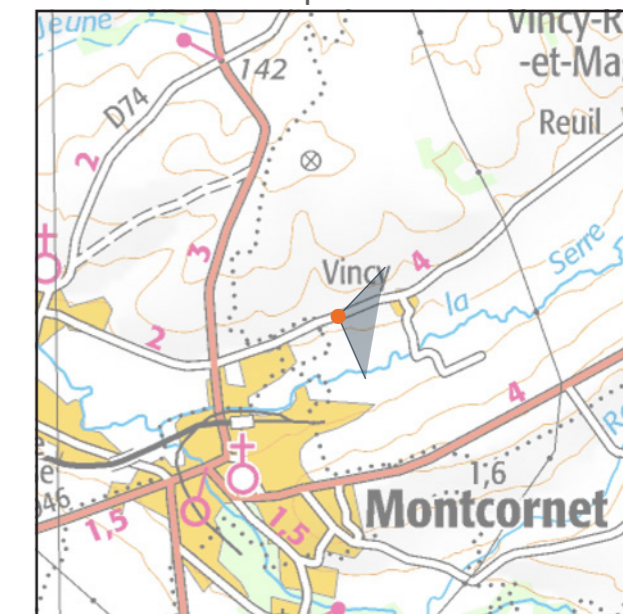
Montcornet, à l'arrière de l'observateur, est au carrefour de plusieurs grands axes de circulation (RD946, RD977, RD966). Le village est implanté dans le fond de vallée, avec peu d'ouvertures au-delà des vallées qui le traversent. Le cœur du village accueille deux Monuments Historiques qui s'intègrent dans le bâti urbain.

Le tracé de la RD946 est marqué par l'alignement d'arbres sur la ligne de crête. Cette même ligne renferme le paysage de la vallée et bloque l'horizon. Ainsi, le contexte éolien présent au-delà n'est pas perceptible dans le champ visuel. La commune connaît un déjà un fort développement éolien au sud avec le parc des Blanches Fosses et les projets à venir.

Pour les parcs éoliens ardennais, cette absence de perception est possible en raison de la distance d'éloignement. Avec l'avancement du projet éolien sur la vallée de la Serre, des bouts de pales peuvent être perçus au niveau de l'alignement d'arbres. Cette faible présence du projet ne perturbe pas la lecture paysagère, elle introduit toutefois le motif éolien dans l'axe de la vallée.

L'impact du projet est jugé **TRÈS FAIBLE**, par l'absence de perception du projet éolien au-delà de la vallée de la Serre.

Localisation de la prise de vue



1 : 50 000

Simulation avec le projet - Vue panoramique 120°



«Distance à l'éolienne la plus proche : 9 000 m (E1)

Distance à l'éolienne la plus éloignée : 9 500 m (E2)

Azimut : 100°

Position : X=774037 Y=6956581 Z=127 m

Date de prise de vue : 7 juillet 2022»

Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 50 cm entre l'œil et la photo)



Angle : $\pm 50^\circ$

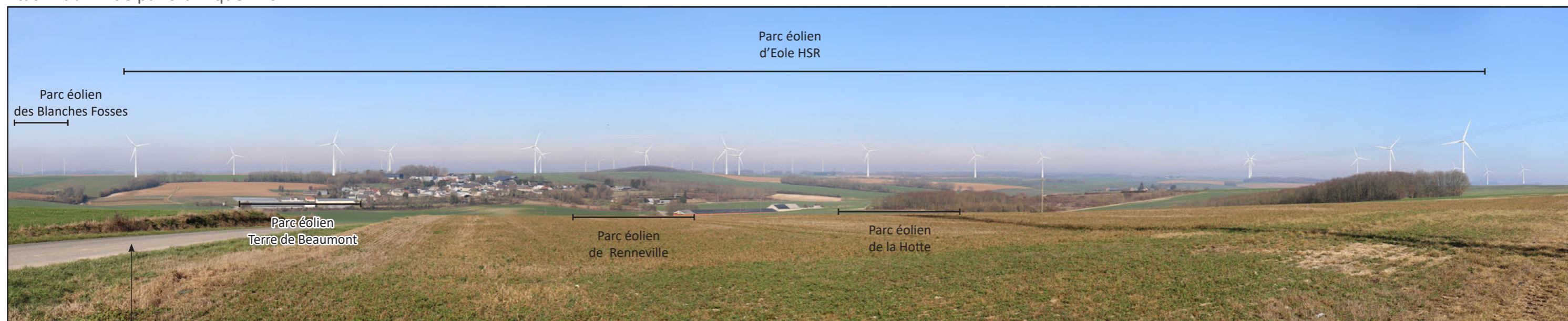


Angle : $\pm 50^\circ$

Angle total de la vue : $\pm 100^\circ$ (feuille gauche et droite)

Photosimulation 45 : Depuis le sud d'Hannogne

État initial - Vue panoramique 120 °



RD135

Commentaire paysager :

Hannogne-Saint-Rémy fait partie des seuls villages présents sur les hauteurs du plateau du Porcien avec la RD135 qui met en scène la silhouette villageoise. Le plateau est marqué par la grande culture qui donne une impression d'horizon infini. L'horizon vient buter sur certains petits boisements et sur les amples ondulations du relief.

La situation du village le conduit à le mettre en scène au cœur du contexte éolien qui se développe avec l'arrivée du projet d'Eole HSR. Le projet de la Côte de l'Orme, dans l'arrière-plan, s'insère dans ce contexte éolien dans une emprise limitée. Il se compose de deux éoliennes dont les bases sont tronquées à l'arrière de la topographie. La présence du projet joue, dans une moindre mesure, sur le développement de l'éolien sur le plateau agricole.

L'impact du projet est jugé **FAIBLE**, par la faible emprise du projet au sein du contexte éolien.

Localisation de la prise de vue



1 : 50 000

Simulation avec le projet - Vue panoramique 120°



«Distance à l'éolienne la plus proche : 10 300 m (E1)

Distance à l'éolienne la plus éloignée : 10 550 m (E2)

Azimut : 16°

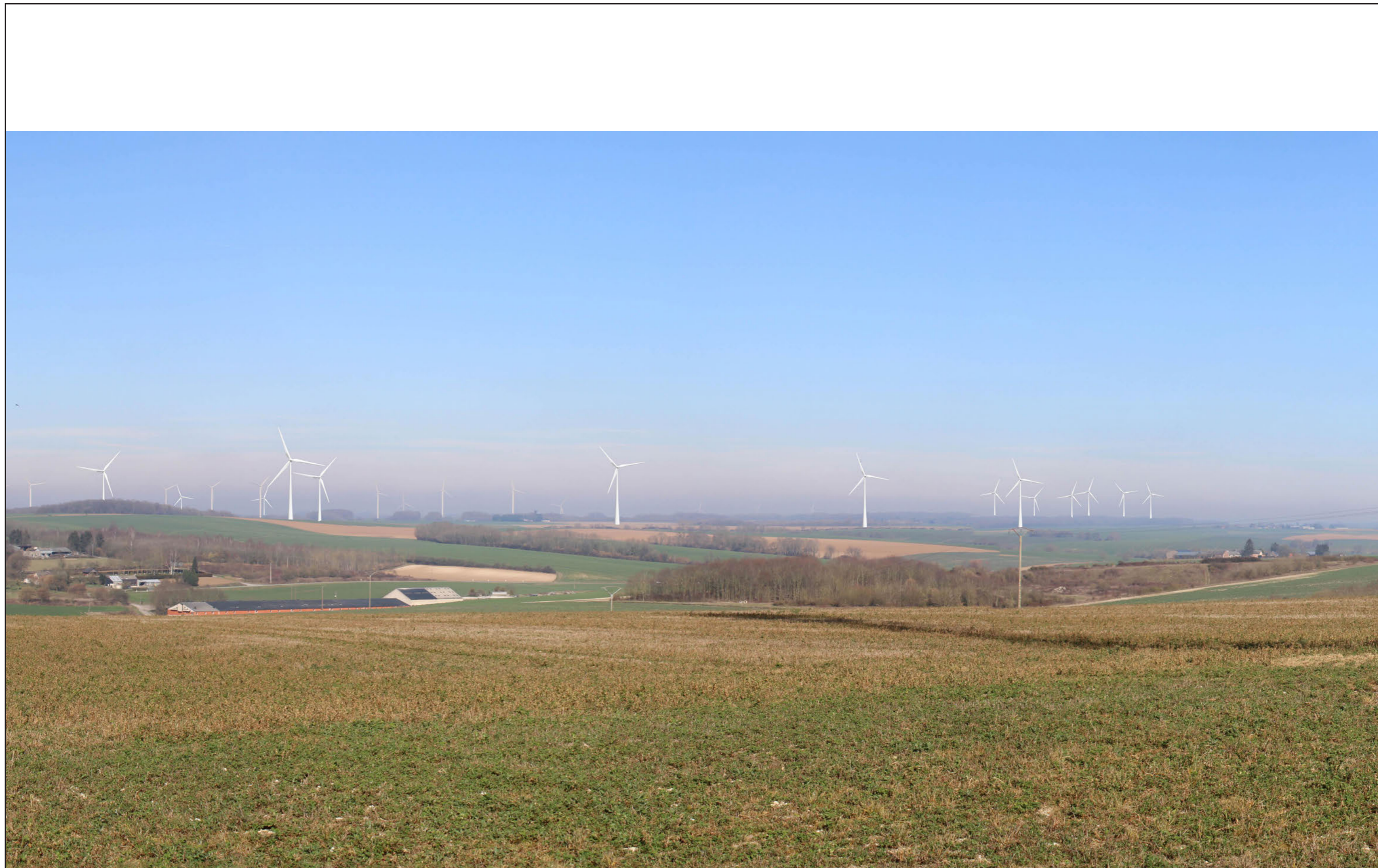
Position : X=782503 Y=6944547 Z=149 m

Date de prise de vue : 7 juillet 2022»

Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 50 cm entre l'œil et la photo)



Angle : $\pm 50^\circ$



Angle : $\pm 50^\circ$

Angle total de la vue : $\pm 100^\circ$ (feuille gauche et droite)

État initial - Vue panoramique 120 °



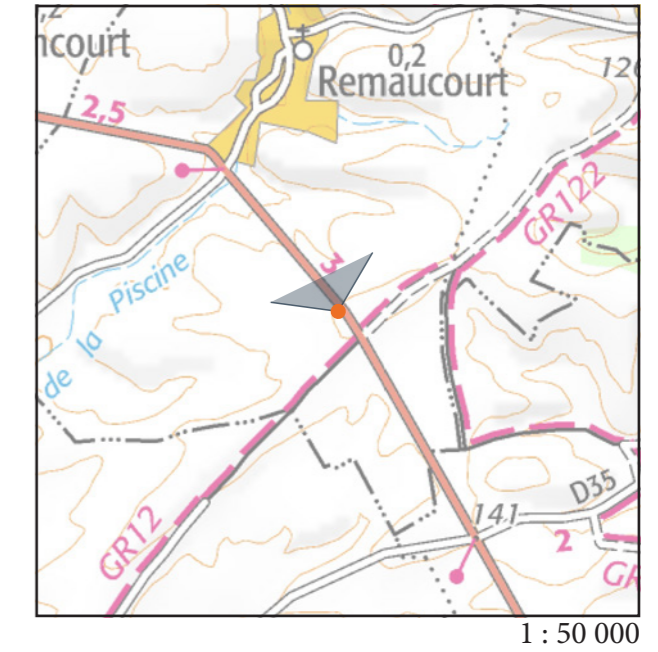
Commentaire paysager :

La RD946 s'inscrit comme un axe primaire de circulation du territoire, reliant Rozoy-sur-Serre et Rethel. La départementale déroule son tracé quasi rectiligne, sur les étendues cultivées du plateau. Elle se place comme un axe de découverte des paysages du plateau, dans un champ visuel très ouvert et portant le regard sur le contexte éolien en développement. La présence d'alignements d'arbres tend à marquer le tracé de cette route sur les horizons dégagés du plateau.

Depuis cet axe, le projet éolien d'Eole HSR se place directement dans le champ visuel, marquant un étalement des éoliennes sur les horizons paysagers. Le projet envisagé se perçoit également, mais dans un horizon éloigné et dans une perception contrée par le modelé topographique du plateau et les bosquets dessinant les ondulations. La présence du projet conduit à relier le contexte éolien dessiné à l'horizon, mais sans impact majeur sur la lisibilité paysagère, du fait de la visibilité morcelée du projet. Les éoliennes s'inscrivent dans des rapports d'échelle en faveur de la composition paysagère, tendant à se diluer dans le champ de perception.

L'impact du projet est jugé **FAIBLE**, en regard de la perception contrée des éoliennes et de leur insertion dans la composition paysagère.

Localisation de la prise de vue



Simulation avec le projet - Vue panoramique 120°



«Distance à l'éolienne la plus proche : 12 250 m (E2)

Distance à l'éolienne la plus éloignée : 12 350 m (E1)

Azimut : 334°

Position : X=789693 Y=6944524 Z=163 m

Date de prise de vue : 7 juillet 2022»

Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 50 cm entre l'œil et la photo)



Angle : $\pm 50^\circ$



Angle : $\pm 50^\circ$

Angle total de la vue : $\pm 100^\circ$ (feuille gauche et droite)